

Ottignies Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir
jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



En pages centrales :
Le guide de l'enseignement communal

Page 34 :
Panorama des activités communales

Ne nous abandonnez pas pendant vos vacances

BULLETIN
COMMUNAL OFFICIEL
N° 37
JUN 1988

Ottignies Louvain-la-Neuve BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants, 35
Tél. 41 40 72 - ext. 45

Echevin de l'Information
et de la Participation
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N Dieu-Blondiau
et Imprimerie J Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 41 50 24

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

• Portrait sans retouches

Jean de Fays, un
gestionnaire soucieux
d'humanisme 3

• Informations générales

Agenda 6

Nouvelles rues 7

Grands ou petits

mammifères :

quelle différence

aux yeux de la loi ? 7

Recyclage huile

et verre :

conteneurs transférés 8

Bienvenue à

Mme Depère, nouveau

conseiller communal 8

Au Douaire

avec les marins

du « Dianthus » 8

In mémoriam :

Edgard Minsart

Gustave Schoonjans 8

• Société

Un comité d'accueil

pour les réfugiés

politiques 9

Carnet familial 10

Avantages fiscaux

et sociaux pour

handicapés 12

Avis aux personnes

à revenus modestes 12

Avis aux chefs

de familles

nombreuses 12

Le CPAS recrute

des candidates

gardiennes 13

Réagir contre le

réflexe télévision 13

Eté 88 en Irlande 13

Echos

des Commissions 14

Aux Marches

de l'Hôtel de Ville 17

Seniories en

Brabant Wallon 18

• Culture

Fanny Remi nous
dit tout sur Hergé 19

Nouveautés à la

Bibliothèque de

Culture Générale 22

Les Droits

de l'Homme 23

Médiathèque de

Louvain-la-Neuve 23

Les Jeunesses

Musicales

à l'Ecole 24

Prochaine saison

au CCAO 25

• Economie

CP Bourg à la conquête
du marché mondial 26

• Loisirs

Le Centre Sportif
de Blocry :

dix ans déjà ! 30

Rencontre sportive

internationale 30

Le Volley-Ball

Club Ottintois 31

Sport Emmanuelle :

faire des sportifs

avec des chiffonniers 32

• Tribune de l'opposition

Démocratie Nouvelle 32

Vivre Autrement 33

• Autant savoir

Panorama des activités
communales en 1987 ... 34

Dans nos pages
centrales :

Rentrée scolaire
1988

**le bruit
nuit**

Pensez-y !



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limauges (Céroux-Mousty)
Tél. 010/61 24 33

- Mèches bonnet
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

JEAN DE FAYS

Un gestionnaire soucieux d'humanisme



DESMET

B ruxellois de naissance, Ottin-
tois de cœur, Jean de Fays
vient de fêter ses 50 ans.
Echevin de l'Urbanisme, de la Parti-
cipation et de l'Information, il a pris
le train communal en marche
lorsqu'il a succédé, le 13 septembre
1983, à Monsieur Roger Delain.

Jean de Fays n'est pas un « politi-
que » mais essentiellement un
gestionnaire soucieux du bien
commun. Il l'a d'ailleurs prouvé
lorsqu'il présidait l'Association des
Habitants de Louvain-la-Neuve.

Il accorde beaucoup d'importance à
l'aspect humain des relations avec
ses concitoyens, ce qui exige une
grande disponibilité malgré les
charges familiales et professionnel-
les.



1

ANDRE



2

ANDRE



3

DESMET

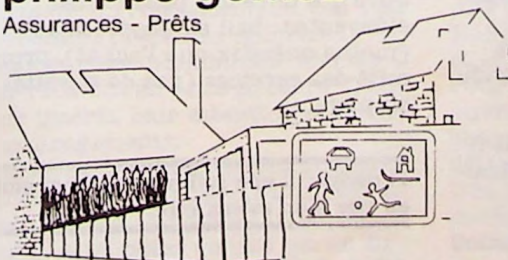
1. Encourager la construction
2. Promouvoir l'embellissement
3. Accueillir les entreprises de pointe

Interview
pages 4 et 5



philippe gomez

Assurances - Prêts



Vous conseiller pour mieux vous assurer...

C'est mon métier

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/450545

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

Presse - Librairie - LOTTO - PMU

Fournitures scolaires
et bureau

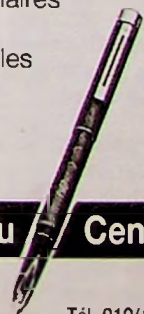
Livres comptables
EXACOMPTA

Stylos
Photocopies
Vidéo Club

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Tél. 010/413672





Jean de Jays

Favoriser le développement de la Ville

J.D. — En votre qualité d'Echevin de l'Urbanisme, vous êtes donc le spécialiste du développement de la Ville ?

J.d.F. — Je précise tout d'abord que je ne suis pas professionnel de l'Urbanisme, ce qui me permet d'avoir une plus grande ouverture sur tout ce qui concerne cette vaste matière.

Pour m'aider dans ma tâche je suis entouré d'un personnel compétent, capable de se débrouiller dans le labyrinthe d'un nombre incalculable de règlements qui, souvent, se contredisent. J'ai donc des idées en vue de favoriser le développement de la Ville mais je dois non seulement compter avec les lois mais également avec la sauvegarde d'un certain équilibre.

Je suis parfois amené à imposer une politique d'ensemble allant à l'encontre de quelques intérêts privés au bénéfice des intérêts communautaires. Avec tous les risques que cela comporte sur le plan électoral !

J.D. — Quels sont les moyens mis à votre disposition pour mener à bien cette politique ?

J.d.F. — L'aménagement du territoire est conçu tant au point de vue économique, social et esthétique que dans le but de conserver l'environnement. Le plan de secteur définit les

zones d'affectation qui peuvent faire l'objet de prescriptions complémentaires à travers les plans particuliers d'aménagement. Ceux-ci consacrent donc des situations existantes et déterminent ce qui pourra être entrepris et ce qui devra être interdit. C'est en quelque sorte une assurance sur l'avenir.

Ainsi par exemple, le PPA du Centre d'Ottignies, un des plus anciens de Belgique, prévoit des zones à fonctions mixtes permettant le maintien d'une vie permanente, des commerces, un secteur administratif et l'amélioration de la circulation au cœur de la localité.

A Louvain-la-Neuve, le PPA du quartier de La Baraque accueille une intéressante expérience de logements alternatifs.

Les options sont ou seront clairement définies également au Bon Air, à l'avenue Fabiola, à la Place de l'Europe, à la rue des Deux-Ponts, au quartier du Buston et pour l'ensemble de Louvain-la-Neuve. Les populations concernées ont été consultées et ont, en général, bien réagi.

J.D. — J'ai l'impression que les espaces verts ont tendance à se rétrécir comme une peau de chagrin.

J.d.F. — Dans l'entité, la forêt occupe 418 ha., soit 12,63 % de la superficie totale de la Ville. Il faut y ajouter les zones réservées où il est interdit de bâtir. N'oublions pas non plus qu'un espace vert peut être constitué par un ensemble d'arbres isolés. C'est la raison pour laquelle on exige un permis d'abattage.

La Ville y va parfois de ses deniers pour tenter de sauver des espaces verts. Ainsi a-t-elle acquis le Bois du Buston en vue de protéger ce « poumon vert » indispensable au quartier qui l'entoure. Hélas ! Après nettoyage des lieux qui étaient devenus une véritable poubelle, on s'est aperçu que la majorité des arbres avaient été victimes d'actes de vandalisme ne permettant plus leur sauvegarde. A une dizaine d'unités près, il faudra tout abattre et replanter en veillant à la protection des nouveaux plants. Cet espace sera donc clôturé durant quelques années avant d'être rendu au public.

J.D. — A propos de propreté, fait-il vraiment plus sale à Ottignies-Louvain-la-Neuve qu'ailleurs ?

J.d.F. — La propreté est une question d'ensemble et aussi d'éducation. Sur le site universitaire existe une très forte densité de population presque exclusivement concentrée

sur l'Axe Wallon (Centre Ville). Vingt mille personnes parcourent quotidiennement ces lieux. Les risques de pollution sont donc plus grands qu'au Douaire, par exemple, où les allées et venues sont moins nombreuses.

La Ville s'est équipée d'un matériel spécialement affecté au nettoyage du site universitaire. Elle poursuivra ses opérations de grande envergure et de sensibilisation tout en étant consciente des limites de leur efficacité, ne fut-ce que par le fait que beaucoup de gens venant de la périphérie ne peuvent être touchés par l'information diffusée uniquement dans l'entité. N'empêche ! La Ville a aménagé un parc à conteneurs situé à l'avenue Lemaître (Louvain-la-Neuve). Il est strictement réservé aux habitants de la commune qui peuvent y déposer des matériaux, des huiles usagées et du verre recyclable.

J.D. — Après une stagnation évidente due à la crise économique, les Belges semblent de nouveau avoir « une brique dans le ventre » ?

J.d.F. — Oui, et c'est très sensible à Ottignies-Louvain-la-Neuve particulièrement bien située en ce qui concerne les communications, bien équipée au niveau des services et offrant des possibilités de logement à des prix raisonnables. Aussi, la reprise y a-t-elle été plus importante qu'ailleurs dans la région. Je n'en veux pour preuve que l'évolution des permis de bâtir des maisons unifamiliales :

Nombre d'autorisations :	
1983	33
1984	39
1985	69
1986	84
1987	119

Et le phénomène s'est encore accentué au cours du premier trimestre de cette année où on atteint déjà 65 permis dont la majorité est accordée pour des constructions sur le site universitaire qui offre des possibilités différentes : bail emphytéotique (moins onéreux que l'achat), proximité des services (pas de navettes), emplois...

Participer à une réflexion en commun en vue d'un mieux être

J.D. — Participer : avoir part, coopérer, s'associer. Telle est la définition du dictionnaire. En avez-vous une autre ?

J.d.F. — Je me garderai bien de contredire MM. Larousse ou Robert mais j'ajouterai que c'est aussi réfléchir en commun en fonction des impératifs financiers et légaux notamment en vue d'éclairer le Conseil Communal sur des sujets d'intérêt général. Pour que ces réflexions soient fructueuses, nous avons constitué 8 commissions où les autorités locales et les associations représentatives de la population sont invitées à se concerter. Il n'est donc pas question de prendre part à la décision finale qui relève uniquement du Conseil Communal.

J.D. — Mais participer c'est aussi faire en sorte que les gens retrouvent un emploi. Qu'avez-vous entrepris en cette matière ?

J.d.F. — En premier lieu j'ai organisé la *Bourse de l'Emploi*. Dès 1985, à l'époque où l'entité comptait 600 chômeurs, les entreprises locales et régionales ont été informées de la création du service et ont pu accéder aux fichiers. Cela a tout de suite marché car les demandeurs d'emploi répertoriés étaient très motivés. Nous rappelons régulièrement nos activités dans les bureaux de pointage afin que les nouveaux inscrits puissent faire appel à nos services. Outre cette activité permanente, j'ai pensé qu'il serait utile d'organiser une *Journée Annuelle de l'Emploi*. Le 23 octobre 1985 ce fut chose faite et nous eûmes la surprise de retrouver autour des tables disposées dans le foyer du Centre Culturel 40 entreprises de la région, différents services s'occupant d'emploi et environ 1.500 demandeurs d'emploi.

En 1987, lors de la troisième édition, on s'est bousculé autour des stands (60 entreprises, 2.000 demandeurs). Certaines entreprises viennent prendre le pouls, essaient de connaître les types de demandeurs d'emploi disponibles dans la région. Estimant que ces initiatives devaient être complétées par des démarches ponctuelles, nous avons organisé une *Journée d'Information sur la Formation Professionnelle*. Les 120 personnes présentes ignoraient beaucoup des possibilités offertes par l'O.N.Em en cette matière. D'où leur intérêt, leur attention et leurs encouragements.

Encouragement également en ce qui concerne la *Journée d'Information destinée aux Candidats Indépendants*. A tel point qu'une partie du public n'a pu avoir accès à la salle des Vis Tchapias tant les auditeurs étaient nombreux. Certains étaient même venus avec des projets bien

élaborés mais manquant parfois de réalisme. Les spécialistes, au nombre desquels on remarquait le Directeur de la Chambre de Commerce de Nivelles, les aidèrent de leur mieux et la séance publique fut prolongée par des entretiens privés.

L'Information : la meilleure et la pire des choses

J.D. — Comment concevez-vous votre mission d'Echevin de l'Information ?

J.d.F. — Je crois que l'information passe d'abord par le « bouche à oreille ». C'est ce qui se pratique dans les Commissions et aussi lors de l'accueil de groupes visitant Louvain-la-Neuve. J'explique à cette occasion comment vivent les habitants sur le site universitaire, comment les Autorités tiennent compte de leurs aspirations, ce qui est raté et réussi... Le courant passe bien et les réactions sont enregistrées directement.

C'est la raison pour laquelle nous avons contacté les classes terminales du secondaire. En collaboration avec Robert Delogne, Echevin de la Jeunesse, j'ai organisé la visite de différents services communaux. Des explications sont fournies aux jeunes : rôle d'une administration communale, attributions et compétences des services... L'échange avec ces futurs adultes responsables est fructueux. J'envisage même une sensibilisation au niveau du 3^e degré primaire.

Malheureusement, il est impossible d'informer de cette manière toute la population de la Ville.

Nous disposons de plusieurs médias qui touchent le grand public.

A tout seigneur tout honneur : le *Bulletin Communal*, tiré à 7.500 exemplaires et distribué tous les trimestres dans toute l'entité. Je l'ai ouvert à l'opposition car je considère que le Bulletin n'est pas un organe à la seule gloire de la majorité. L'opposition y dispose de la liberté de parole comme il est de bon aloi dans une démocratie. En ce sens, le Bulletin peut donc être la meilleure et la pire des choses !

Pour l'avenir j'espère pouvoir ouvrir encore plus ses colonnes aux associations si les finances et les délais d'impression le permettent. Une parution bimensuelle serait envisagée favorablement.

En ce qui concerne l'information urgente, nous diffusons, chaque semaine, cinq pages dans le *Télétexte* réalisé par T.V. Com (canal M7). Ces informations sont à mon

sens, trop méconnues du public. Dommage ! Le télétexte est un moyen de se tenir rapidement au courant des événements de la vie locale.

Des *affiches* et des avis administratifs sont régulièrement imprimés et placardés aux endroits prévus à cet effet, ainsi que dans une vitrine placée dans la Galerie du Douaire. Nos concitoyens doivent savoir que les différents services communaux disposent d'une documentation spécifique, hélas difficilement accessible par manque de centralisation des locaux ! Nous envisageons d'installer provisoirement un présentoir dans le hall du Service Démographique situé dans l'immeuble jadis occupé par le cinéma Palace.

Enfin, last but not least, nous avons profité de l'Année de l'Environnement pour faire un bilan de ce qui s'est fait, se fait et se fera en la matière dans l'entité ! L'exposition organisée au Centre Culturel a eu un réel succès et les enseignants n'ont pas été les derniers à s'y intéresser, eux qui ont sensibilisé leurs élèves à la sauvegarde du milieu dans lequel ils vivront demain.

(Propos recueillis par José Desmet)

Avec Carine Willems et l'Echevin de Fays :

**Gardez la
Ville propre !**



DESMET

SPRL **FARGEAT-DUMOULIN**

8, Avenue Lambertont OTTIGNIES LLN

Tél. 010 / 41 33 24 - 41 70 27



**Au cœur de votre Brabant
A votre Service depuis plus de 25 ans**



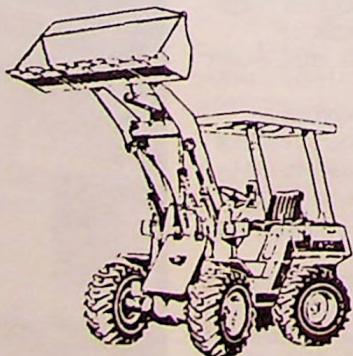
Garantie des Produits (BP + Trading)

LOCATION de CONTAINERS

Privé - Entrepreneur - industriel

ENLEVEMENT DE TOUS DECHETS

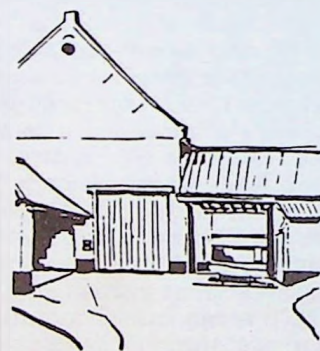
Manuel Grue Grapin Bac Chargeur



AGENDA

FERME DES CONVIVES

Stages d'été



Pour la cinquième année consécutive, l'ASBL « Ferme des Convives », rue Haulotte n° 4 à Rofessart, organisera une série de stages qui se dérouleront du 4 au 7 juillet de 9 à 16 h.

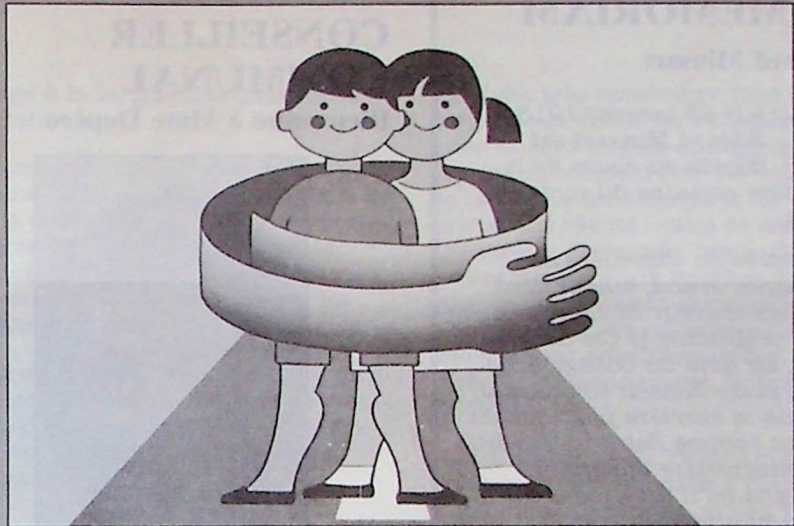
Ils auront pour but d'éveiller l'imagination des participants dans les disciplines suivantes :

- Peinture chinoise
- Dessin
- Caricature
- Aquarelle
- Sculpture en terre
- Chant
- Contes
- Mimes.

Renseignements :
Tél. : 41 17 32

Sur la route
des vacances :

Nos enfants
sont aussi
vos enfants !



GRANDS OU PETITS MAMMIFERES

Quelle différence aux yeux de la loi ?

Les mammifères sont parfois la cause de mauvaises odeurs, de pullulation d'insectes et de bruit. Ils peuvent aussi s'échapper sur la voie publique. Toutes ces raisons ont amené le législateur à soumettre leurs propriétaires à une réglementation applicable dans le cadre des enquêtes de commodo et incommodo.

La loi fait une distinction entre les petits et les grands mammifères. Sont considérés comme grands mammifères : chèvres, moutons, chevaux, vaches, cochons et autres animaux domestiques semblables. Les petits mammifères dont les animaux domestiques sont la hauteur n'atteint pas celle d'une chèvre ou d'un mouton adulte : chiens, chats, cobayes...

L'application de la loi diffère suivant que vous habitez dans une zone agglomérée ou une zone rurale.

Dans une zone agglomérée vous êtes tenu de respecter les prescriptions applicables au Règlement Général pour la Protection du Travail si vous hébergez :

- plus de six petits mammifères ;
- ne fut-ce qu'un seul grand mammifère.

Dans les parties rurales de la commune, ce règlement prévoit que vous ne pouvez détenir plus de 50 grands mammifères sans autorisation. Il ne dit rien à propos des petits animaux.

Sachez aussi qu'un règlement spécial existe en matière d'élevage de porcs.

Si vous souhaitez héberger des mammifères, renseignez-vous aux fins de savoir si votre habitation est située en zone agglomérée ou rurale et quel type d'animaux vous pouvez accueillir.

Contact :
Service Urbanisme
Etablissements Dangereux -
Enquêtes de Commodo
Avenue des Combattants 30
Tél. (010) 41 40 72.

NOUVELLES RUES

Au cours de sa séance du 1^{er} mars le Conseil Communal a décidé, à l'unanimité, de donner le nom de « Avenue des Iris » à une voirie du lotissement Matexi situé sur l'ancienne commune de Cêroux-Mousty.

Il a également donné le nom de « Avenue Jean Monnet » à une voirie desservant les nouvelles installations de la Société Shell.

Notons aussi que les riverains de la rue de Ferrières ont émis le souhait qu'un hommage posthume soit rendu à M. Georges Remi, créateur de Tintin et Milou, qui y fut domicilié au n° 3 (présentement 82) de 1953 à 1976.

**Trottoirs
encombrés
Piétons
en
danger !**



NE DEPOSEZ PAS
VOS POUBELLES

la veille !



Robert Taelman sprl

ENTREPRISE
CREATION DE JARDINS

23, avenue Lambermont
1342 Limelette Tél: 41 61 64

IN MEMORIAM

Edgard Minsart

Né le 23 janvier 1913, Edgard Minsart est décédé au cours de la dernière semaine du mois de mars.

A l'entrée du Cimetière de Corroy-le-Grand, village dont l'ancien mayor de Limelette était originaire, le Cte du Monceau, au nom du Collège échevinal et du Conseil communal, évoqua la carrière politique du défunt comme Echevin d'abord et Bourgmestre ensuite. Il souligna qu'il fut un des initiateurs du jumelage avec Jassans-Riottier dont le Maire, M. Colombel, et son épouse, avaient tenu à être présents aux funérailles.

M. Valmy Féaux, Président du Conseil Régional Wallon, de son côté, retraça la vie du militant et du syndicaliste socialiste généreux et actif que fut le défunt, tant dans sa vie professionnelle aux P.T.T. qu'aux Conseils communaux de Limelette et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Gustave Schoonjans

Né à Ixelles le 11 juillet 1928, Gustave Schoonjans a été inhumé au cimetière du Centre le jeudi 14 avril dernier.

Conseiller communal depuis la fusion des communes, ce n'était pas un politicien au sens péjoratif du terme car il avait une notion élevée de sa mission. Il était écologiste avant la lettre, il défendait l'environnement avec bon sens et en connaissance de cause. Il a été le principal auteur de la Charte de l'Environnement votée par le Conseil communal.

Homme de cœur, Gustave Schoonjans savait apporter la sérénité dans les débats houleux.

Homme de théâtre, le défunt a marqué de sa très grande popularité les représentations du Cercle « L'Effort » où il avait, si nous osons dire, son fauteuil d'Académicien.

La Rédaction du Bulletin présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Bienvenue à Mme Depère



Madame Renée Depère-Gilbert, de Céroix, 185 voix de préférence sur la liste Démocratie Nouvelle en octobre 1982, succède à M. Gustave Schoonjans. Elle a prêté serment au cours de la séance du Conseil communal du 19 avril dernier.

RECYCLAGE HUILES ET VERRES

Conteneurs transférés



Les conteneurs à huile et à verre placés antérieurement dans la propriété de l'Ancienne Tannerie, rue de la Station à Mousty, sont transférés à l'arrière de l'école communale située dans la même rue (nouvel accès vers le Centre Commercial du Douaire).

Pour des raisons de salubrité, le conteneur d'encombrants a été supprimé.

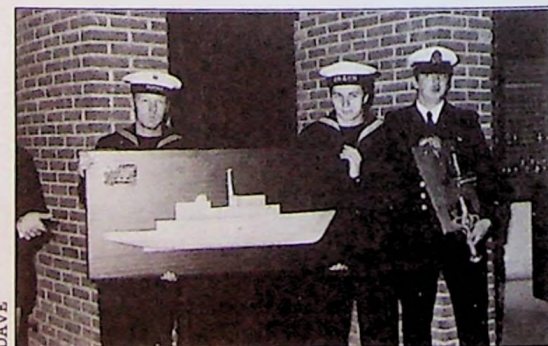
AU DOUAIRE AVEC LES MARINS DU « DIANTHUS »

Dans le cadre d'une semaine d'animation organisée par Henri Metzmaeker à la Galerie du Douaire, les « petits gars » du chasseur de mines « Dianthus-M918 » furent reçus avec beaucoup de sympathie par les Autorités communales.

L'équipage a remis un profil en bois représentant le bateau. Le Bourgmestre a reçu une cloche de rassemblement... bien utile pour diriger les séances du Conseil Communal.

Les marins ont emporté un 33 Tours de la « Concordia » et le livre

consacré à notre Ville par les Editions Duculot.



DAVE



THE WORLD'S BEST CHOCOLATES

Baptêmes • Manages • Dégustation Café JAVA

Au Pêché Mignon

Centre du Douaire
1340 Ottignies

Tél. 010/41 64 98

UN COMITE D'ACCUEIL POUR LES REFUGIES POLITIQUES

Depuis près d'un an, la question des candidats-réfugiés politiques en Belgique est périodiquement mise sous le feu des projecteurs de l'actualité. Soit par les répercussions pratiques de la nouvelle loi qui recule les limites mêmes de l'accès au territoire belge et provoque ces problèmes d'attente et de refoulement dans des conditions souvent très pénibles à l'aéroport de Bruxelles-National. Soit par la complexité des modalités d'accès qui régissent maintenant les procédures pour l'obtention du statut de réfugié politique. Soit encore par les problèmes d'infrastructure, d'organisation et d'accueil de certains d'entre eux dans le désormais célèbre « Petit Château » à Bruxelles.

Sensibles à ce problème humain qui, de plus en plus et un peu partout dans le monde, concerne les hommes du XX^e siècle déchiré par les guerres et ses séquelles, des habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve viennent de constituer un Comité d'Accueil aux Réfugiés. Ce Comité, au sein duquel l'indépendance politique prévaut, entend travailler sur des bases concrètes et pratiques pour l'accueil et l'intégration de réfugiés politiques dans la Commune.

A Louvain-la-Neuve, un premier résultat positif vient d'être obtenu. Avertis par les assistants sociaux du Petit Château du cas d'un ingénieur kurde de Turquie, des étudiants se sont mobilisés pour l'accueillir, ont mis leurs finances en commun pour trouver un « kot » et en payer les premiers loyers, ont fait le siège — très pacifique — du CPAS, et poursuivent maintenant leurs démarches au niveau de la poursuite des études et de l'appren-

tissage à la langue française de cet étudiant.

Si le campus de Louvain-la-Neuve est tout indiqué pour y trouver à la fois la possibilité de logements pour personnes isolées mais aussi la solidarité estudiantine très efficace, le problème reste entier pour les couples et les familles de réfugiés.

Le Comité d'accueil mis récemment en place alerte donc la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pour qu'à tous les niveaux les bonnes volontés se manifestent.

L'objectif prioritaire est de trouver des logements ou parties de logements, à titre provisoire ou définitif, pour les réfugiés qui seraient confiés à ce Comité. L'aide financière n'est évidemment pas à négliger, de même que le don de mobilier, de vaisselle, de livres scolaires, de vêtements, etc... Les informations de la population ottignoise relatives aux possibilités de location de maisons ou d'appartements sont on s'en doute, essentielles.

Mais le C.A.R.O. (Comité d'Accueil aux Réfugiés d'Ottignies-LLN) insiste surtout sur son rôle essentiel : contribuer à l'intégration sociale et financière des réfugiés accueillis (recherche de travail, cours de langue, aide aux démarches administratives, etc...) et ne pas les larguer, sitôt logés, dans les dédales d'une vie d'autant plus précaire que située en dehors de leur propre contexte culturel.

Si certains arguent du fait que l'accueil des réfugiés sur notre territoire déséquilibre la situation sociale et économique du pays,

d'autres, très nombreux, font l'amalgame facile entre les réfugiés politiques et les réfugiés économiques. Il est grand temps d'ôter les œillères de la bonne conscience et de voir une autre réalité : celle de ces nombreux déracinés, ces exilés, ces « sans pays ». Pour nombre d'entre eux, le refoulement dans leur pays d'origine signifie au mieux les tracasseries administratives, au pire l'emprisonnement, la torture, la mort.

Alors, à l'heure où l'idée « droits de l'homme » se rencontre, à juste titre, à tous les carrefours, si l'on parlait un peu des « devoirs » de l'homme ? L'accueil aux réfugiés du monde en est un, fondamental.

Pour toute information :

C.A.R.O.
(Comité d'Accueil aux Réfugiés
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)
c/o Christiane Eggermont
(010) 615650
et Patrick Huens
(010) 615698

Compte bancaire :
BBL 310-0833030-80

**VENEZ VOIR
LA VOITURE
DE L'ANNÉE.**



Ets. R. CLERBOIS
Chaussée Provinciale 122
1341 Ottignies-L.L.N.
Tél. 010/61 2250

Concessionnaire

PEUGEOT-TALBOT



**CARNET
FAMILIAL**

*Avec les jours qui passent,
les joies et les peines mar-
quent notre communauté
de leur empreinte:
Les enfants qui y sont
accueillis sont un fer-
ment d'espérance et de
fraternité;
Les mariages célébrés
témoignent d'une con-
fiance réciproque
dans un sentiment en
perpétuel devenir;
Les décès que nous dé-
plorons éprouvent
notre affection.*

Naissances



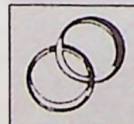
Oldenhove de Guertechin
Claire
Clos Bel Horizon 5B
7 janvier
Steen Marie
Av. Reine Astrid 33
9 janvier
Baurins Marie
Rue de la Chapelle 15
2 janvier
Baudet Gregory
Av. des Combattants 15
2 janvier
Mayalu Ntala Mengi
Scavée du Biéreau 32/203
7 janvier

Roobrouck Alexandre
Av. des Villas 20
12 janvier
Abilo Ramos Marilia
Rue de la Palette 23/104
9 janvier
Roy Geoffrey
Av. de Jassans 8
7 janvier
Attanjooni Lotfi
Clos du Quadrille 4/301
12 janvier
Hormans Julie
Rue du Tiernat 15/C
14 janvier
Waterlot Marie
Av. des Cerisiers 5
19 janvier
Metens Kevin
Clos Paul Plan 8
14 janvier
Lembrée Lise
Av. du Bois Claude 13
28 janvier
Nève de Niévergnies Loïc
Rue de Morimont 58
22 janvier
Decat Valérie
Rue du Paradis 4/105
30 janvier
Dardenne Marie
Rue de Mont-St-Guibert 4
31 janvier
Van der Steen Thomas
Rue du Monument
26 janvier
Vandermeiren Céline
Rue des Fusillés
27 janvier
Proesmans Fanny
Rue de la Vallée
2 février
Vivos Meunier Florence
Clos du Quadrille
26 janvier
Stoz Magali
Av. Jacques GeorGIN
3 février
Soete Charlotte
Rue du Charnois
29 janvier
Debrigode Jessy
Clos du Tumulus
29 janvier
Gomez Montecinos
Francesca
Ruelle St-Eloi 86
5 février
Stärkle Johann
Av. Lambermont
3 février
Bradfer Antoine
Cour Bonne Espérance
12 février

Liber Johann
Av. des Hirondelles
16 février
Pereyra Barrionuevo Laura
Rue de l'Hocaille
5 février
Gilles Amandine
Rue de Spangen
19 février
Haddadi Ismaël
Rue du Monument
10 février
El Kadiri Nassia
Clos des Gaulois
12 février
Nditije Lionel
Ruelle St-Eloi
16 février
Balmasoud Fouad
Av. des Hirondelles
12 février
Martin Guillaume
Chaussée de La Croix
19 février
Moermans Benoit
Av. Reine Astrid
14 février
Lapointe Jean-Philippe
Rue Constantin Meunier
14 février
Meirlaen Sandrine
Rue Léon Delhaize
23 février
Pillon Melissa
Avenue de la Paix
21 février
Semmeling Elise
Clos Camp Romain
1^{er} mars
Van Parys Sarah
Clos des Molons
26 février
N'yembo Mwana Sindano
Sentier du Luxembourg
29 février
El Barkani Rachid
Clos des Lutins 9
6 mars
Lisbet Yannick
Clos Camille Schmidt 5
4 mars
Masy Maude
Av. des Sorbiers
11 mars
De Pauw Coralie
Av. des Hirondelles
17 mars
Coppens d'Eeckenbrugge
Alois
Rue Marie d'Orgnies 4
19 mars
Fromont Laurent
Av. des Rossignols 97
18 mars

El-Guennouni Nicolas
Rue de Villers 15
13 mars
Willems Manuel
Av. de la Résistance 43
15 mars
Germain Emilie
Clos Raymond Germa
22 mars
Kanyange Alida
Cortil des Grillons
14 mars
Van Nieuland Thomas
Clos du Tumulus 26
21 mars
Dupuis Virginie
Clos de la Jeunesse
15 mars
Makaren-Hurtado Maria
Rampe des Ardennais 14
25 mars
Huylenbroeck Clément
Grand'Rue 55/311
11 mars
Phalempin Sophie
Cour Bonne Espérance 17
25 mars
Delespaux Anne-Sophie
Vieux Ch. de Genappe 42
18 mars
Herman Héléne
Av. des Combattants 20
23 mars
Bahnini Hakim
Av. des Genêts 15
21 mars
Gobbers Audrey
Rue Rabelais 12/305
27 mars

Mariages



4 janvier
Dehut Jean-Paul
et Deprins Dominique
9 janvier
Van den Wyngaert Eric
et Dabreza Marie-Claude
20 janvier
Almuna Weil Oscar
et Morales Silva Susana
23 janvier
Masquelin Thierry
et Renard Sophie
6 février
Mahieu Piet
et Glibert Paule
9 février
Meekers Jacques
et Hupin Françoise

13 février
Wauquier Roland
et Perot Marie-José

20 février
Legros Jean-François
et De Vuyst Marie-Jeanne

20 février
Debrichy Etienne
et Bertouille Sabine

27 février
Vanesse Ives
et Begyn Marlène

27 février
Charlier Christian
et Denruyter Emma

5 mars
Lion Pascal
et Buelen Christine

5 mars
Vriamont Yves
et Lefevre Carine

11 mars
Wéry Philippe
et Jacquemin Marie

19 mars
Lamy Hubert
et De Keersmaecker
Marie-Laurence

26 mars
Herinne Stéphane
et Rostagni Michèle

26 mars
Mohamed Tagmouti
et Rossa Giuliana

Cantillion Eugénie
Rue du Culot 55
12 janvier

Delory Léon
Rue de la Chapelle 1
20 janvier

Piette Jacques
Rue du Monument 43/1
22 janvier

Huxham Alexandre
Rue Haute 20
26 janvier

Depère Yvette
Rue du Moulin 18
30 janvier

Léonard Armande
Av. des Sittelles 4
26 janvier

Martial Lucie
Rue F. Roosevelt 14
2 janvier

Genaux Léa
Av. de l'Etoile 5
28 janvier

Jongen Jean
Av. de l'Espinette 27
28 janvier

Jmili Mounin
Rue de la Sariette 30
8 février

Renier Roger
Rue Léon Delhaize 16
16 février

Goossens Marie
Rue des Fusillés 28
7 janvier

Nivaille Léopold
Rue des Renoncules 22
4 février

Vanham Jean
Place des Paniers 3/101
22 février

Minsart Edgard
Av. Bourgaux 35
24 mars

Hayen Lucie
Rue Haute 58
25 mars

Delbrassinne Roger
Rue de Namur 12
27 mars

Lampe Marguerite
Rue de la Résistance 36
28 mars

Bousmanne Léopold
Rue de Renivaux 36A
20 mars

Décès



1988

Dedave Georges
Rue du Culot 41
6 janvier

Derhé Germaine
Rue des Coquerées 83
9 janvier

Mercier Henri
Av. du Chêne 6
9 janvier

Quenon Octave
Rue du Culot 27
14 janvier

Demarche Jean-Pierre
Clos Erasme 1
17 janvier

Colas Charles
Rue Lambyhate 19
17 janvier

Van den Bemden Clara
Rue du Blanc-Ry 83
19 janvier

Lejeune Emile
Rue de Ferrières 74
27 février

Deguille Bertha
Rue de Lasne 4
11 février

Casse Fernande
Av. Armand Bontemps 16
29 février

Couvreur Ida
Rue du Roi Albert 41
10 mars

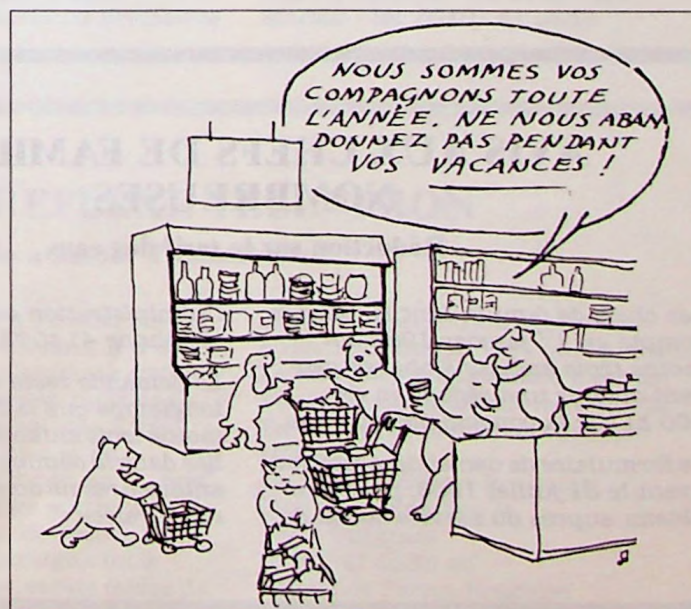
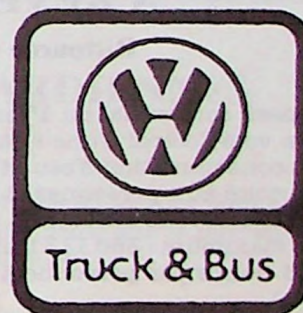
Missart Jacques
Rue de Spangen 43
15 mars

Brullez Marc
Av. des Mélèzes 2
18 mars

Paulus Jules
Rue du Bauloy 5A
29 février

Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 34 32



AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX POUR PERSONNES HANDICAPEES

Faire reconnaître ses droits suivant une procédure plus rapide

Voici, pour mémoire, un bref rappel des avantages pouvant être obtenus :

- réduction de l'impôt sur les revenus ;
- exonération des redevances radio et télévision ;
- tarif téléphonique social ;
- carte spéciale de stationnement.

Un handicapé disposant de revenus trop élevés ou ne remplissant pas les conditions d'âge ou de nationalité se voit refuser, sans examen médi-

cal, le droit aux allocations. C'est un cas très courant que les Services Sociaux connaissent bien.

Toutefois, si ce handicapé désire malgré tout *faire reconnaître son incapacité*, en vue d'obtenir certains avantages fiscaux ou sociaux, il peut le faire en suivant des procédures plus simples, plus rapides et plus sûres.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Service Social (Pierre Ponthière), avenue des Combattants, 34 tél. (010) 41 40 72.



Ets NOEL G.

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Pièces de rechange - Réparation - Vente de :
Tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses
Tracteurs agricoles, horticoles
- Travaux de tournage
Fer au détail et fer forgé
- Huile Castrol

Massey-Ferguson - Kubota
Honda - Flymo
Ariens - Zenoah

AVIS AUX PERSONNES A REVENUS MODESTES

Ristourne sur tarif électricité et eau

Le Conseil communal du 1^{er} mars 1988 a voté l'octroi d'une ristourne sur la consommation d'eau et d'électricité aux personnes et ménages à revenus modestes (revenus maximum : 356.113 francs + 65.926 francs par personne à charge).

La demande doit être introduite sur un formulaire délivré par le service

social communal (téléphone : 41 40 72) auquel toutes les pièces justificatives doivent être jointes.

La date limite est fixée au 30 juin 1988.

Le montant de la ristourne est de :
600 francs sur l'eau
et 600 francs sur l'électricité.

EXPO CARRELAGES
81, Av. des Combattants
OTTIGNIES

TOUTES **LLN**

PRIX DE GROS

EXTRA
010
415.415

OTTIGNIES **MARQUES**

AVIS AUX CHEFS DE FAMILLES NOMBREUSES

Réduction sur le tarif des eaux

Les chefs de famille dont le ménage compte au 1^{er} janvier 1988 au moins trois enfants à charge peuvent obtenir une réduction de 100 hl sur la consommation d'eau.

Le formulaire de demande, à rentrer avant le 31 juillet 1988, peut être obtenu auprès du service social de

l'administration communale -
téléphone 41 40 72.

La demande reste valable aussi longtemps que la famille compte au moins trois enfants à charge domiciliés dans la commune. Les demandes antérieures ne doivent donc pas être renouvelées.

Auto-Ecole

RATY

N° 2114

Avenue des Combattants 67
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 22 23 après 17 h.

JEUNES

AVIS DE MARIAGE

Marc Tréfois et Marie-Françoise Kankindi se sont mariés le 26 septembre 1987 à Ottignies.

Nos vives félicitations aux parents et nos vœux de bonheur aux époux.

La Rédaction

La Bagatelle

Maroquinier

Galerie du Douaire

ETE 88 EN IRLANDE

Centre de vacances destiné à un groupe mixte d'adolescents de 14 à 18 ans

Si tu veux :

- rencontrer et vivre des vacances avec des jeunes de ton âge ;
- découvrir un pays aux traditions ancestrales ;
- parfaire ton anglais ;
- prendre l'avion...

Quand :

du 21 au 31 juillet 1988 inclus.

Où :

dans le comté du Kerry dans le sud de l'Irlande.

Prix :

18.495 francs.

Renseignements :

CEMEA - c/o Bénédicte Herman

Avenue des Bouvreuils 4 - 1340 Ottignies-L.L.N.

LE C.P.A.S. RECRUTE DES CANDIDATES GARDIENNES

Pour accueillir des enfants de moins de 3 ans

A Ottignies-L.L.N., la garde des enfants de moins de trois ans pose un réel problème malgré les diverses solutions déjà existantes.

Parmi celles-ci, une possibilité est l'accueil par les mamans-gardiennes à domicile ; elles sont soutenues et encadrées

par un service organisé par le C.P.A.S. et agréé par l'O.N.E.

Mais cette solution ne suffit pas pour répondre à une demande croissante.

C'est pourquoi le C.P.A.S. d'Ottignies recrute des candidat(e)s-gardien(ne)s ; les conditions premières

sont d'avoir 21 ans au moins et d'être domicilié sur le territoire de la commune.

Pour de plus amples renseignements, une lettre de critères et le règlement du Service sont disponibles au service : 21, boulevard Martin - tél. (010) 41 1532.

REAGIR CONTRE LE REFLEXE TELEVISION

Impératif ! Mais le Mojelo a besoin d'animateurs !

Tu as 17 ans ou plus, tu aimes les enfants et la vie au grand air, tu veux réagir contre le réflexe télévision du samedi après-midi ?

Alors, tu es l'homme, la femme qu'il nous faut.

Le Mojelo (Mouvement de Jeunesse Laïque d'Ottignies) est vieux de quelques années seulement. Il accueille tous les samedis après-midi une vingtaine de petits « Moje-

lois » sympas de 6 à 12 ans. Mais leur nombre va croissant. Il a donc un urgent besoin d'animateurs(trices) tout aussi sympas pour organiser des jeux, des balades à vélo, des week-end à la mer et en Ardennes (deux fois par an)... Bref, tout ce qui peut faire sortir les enfants du ron-ron de l'école. Si tu es intéressé(e), renseigne-toi à l'adresse ci-dessous, et fais même du recrutement chez tes copains et tes

copines. C'est toujours plus gai quand on connaît déjà quelqu'un ! Le but de ce mouvement, c'est de s'amuser en amusant les enfants. Tu verras, ce n'est pas chinois !

MOJELO
c/o Pascale Serret-Bragulat
Clos du Grand Feu 9
1340 Ottignies
(010) 41 4880 ou
Laurence Serret-Bragulat
(010) 41 4780

PAPETERIE

j'ai un
LOOK
à Le Script
très chouette!

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

 Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

AU PETIT MAGASIN DU QUARTIER



Encourager l'implantation de petits commerces dans les quartiers, c'est aussi participer au développement de la Ville.
Ici, au Petit-Ry.



Ouvert le dimanche
de 8 à 17 h.

Du mardi au samedi
de 9 à 19 h.

Avenue de la Résistance 26
Petit-Ry - OTTIGNIES
☎010/416845

ALIMENTATION GENERALE COURTHEOUX

- Fruits et légumes •
- Rayons charcuterie, spécialités maison, fromages et boulangerie •

Au petit magasin, j'ai tout sous la main :

- le jouet pour l'anniversaire du petit copain
- le cahier qu'il faut pour demain matin

PARTICIPATION

ECHOS DES COMMISSIONS

Il nous paraît important de publier dans ce numéro un compte-rendu suffisamment étoffé des réunions tenues par les différentes Commissions. Il vous permettra de prendre conscience de l'important travail réalisé par les membres représentant l'opinion publique et s'attachant à défendre le point de vue de Monsieur-tout-le-monde afin qu'il fasse encore bon vivre dans notre Ville à la campagne.

Finances : réunion du 5 janvier 1988

M. le Bourgmestre entame la séance en présentant les caractéristiques du budget 1988 par rapport au budget 1987.

Dans de nombreux cas, les chiffres figurant au budget 88 sont inférieurs à ceux de 87. Des économies importantes ont été réalisées. En matière de personnel, des efforts ont été consentis.

Les recettes du Bulletin Communal font l'objet d'une demande de précision. Il est répondu qu'il s'agit de recettes de la publicité.

Un intervenant demande la signification du budget prévu pour l'information. Il est répondu qu'il s'agit notamment de l'abonnement à T.V. Com pour le télétexte, du Bulletin Communal et des frais pour la Journée de l'Emploi.

Un budget est prévu pour l'aménagement du mur du Centre Culturel. Un concours est prévu afin de choisir le meilleur projet. Soulignons que ces projets seront indemnisés.

Il existe un projet de restauration de la ferme du Biéreau. Actuellement, l'Université étudie la possibilité de rénover la ferme du Biéreau pour laquelle la participation de la Ville s'éleverait à 10 millions.

Aménagement du territoire : réunion du 21 janvier 1988

La séance débute par une minute de silence en mémoire de M. Jules Bouchez, ancien membre de la Commission, décédé depuis peu. Ensuite le point principal est abordé.

Projet de schéma directeur Saint-Jean-des-Bois

Le président déplore l'absence de l'auteur de projet du schéma directeur et du représentant du Ministère des Travaux Publics pour ce qui concerne l'aménagement du carrefour dans la zone de saint-Jean-des-Bois.

Il ressort que les personnes qui ont acheté les terrains de ce lotissement au prix du terrain à bâtir disposent d'un droit acquis et que de nombreuses modifications ont été apportées au projet initial suite au travail et aux multiples réunions de la Commission Consultative « Aménagement du Territoire ». On est passé d'un lotissement de 317 lots à 52 lots dont plusieurs ayant entre-temps été construits.

L'Administration Communale a été saisie d'une demande de modification du schéma directeur.

Les principales modifications sont les suivantes : une société a proposé de racheter plusieurs parcelles, en vue de construire un bâtiment administratif ce qui aurait pour effet de simplifier le canevas des voiries et de diminuer le nombre total des lots ; certains propriétaires ont pu construire étant donné que leur terrain était situé à front de voirie.

Un mémoire reprenant les arguments du Comité Saint-Jean-des-Bois est remis à l'Échevin de l'Environnement.

Plusieurs intervenants demandent à nouveau s'il n'est pas possible de classer le site et de le racheter. Il est rappelé que ce site recouvre une superficie de 34 ha., soit un prix minimum de 400 francs le m². Le rachat de ce site nécessiterait une somme minimum de 136 millions, ce dont ne dispose pas la Ville.

Echangeur Saint-Jean-des-Bois

Le nœud routier doit d'abord faire l'objet d'un arrêté royal d'expropriation précédé d'une enquête publique. De nouveaux contacts seront prévus avec le Ministère des Travaux Publics.

Une question est posée au sujet des risques d'inondation dans le tunnel étant donné son niveau par rapport à la Dyle. Le Ministre avait répondu qu'il n'y avait pas de danger.

Un intervenant demande pour quelle raison le Ministère des Travaux Publics proposait une

grande boucle. Il est répondu que cette formule se justifie par le maintien d'une limitation de vitesse à 90 km/h.

Des intervenants se réfèrent à l'échangeur de la Malaise, semblable à celui prévu à Saint-Jean-des-Bois et affirment qu'il n'est pas possible de maintenir une telle vitesse sur ce type d'échangeur.

Sports : réunion du 7 mars 1988

La séance débute par un exposé concernant l'objet de la Journée « Sport Emmanuelle ».

*« Journée Sport Emmanuelle »
à Louvain-la-Neuve,
collaboration des Clubs communaux
et de l'association
« Jeux de Printemps »*

Un brève présentation de son action s'impose. Sœur Emmanuelle est âgée de 79 ans. Elle s'occupe de chiffonniers du Caire. Il faut savoir qu'au Caire, il n'y a pas de ramassage organisé des immondices. Les chiffonniers vivent du tri de ces déchets et habitent dans des maisons en tôle, rendues peu confortables par les conditions climatiques de l'endroit. Sœur Emmanuelle s'est occupée d'eux, est parvenue à sensibiliser l'opinion publique mondiale à leurs problèmes.

Celle-ci est parvenue à résoudre le problème de la malnutrition. Elle s'occupe actuellement du problème du logement.

Le dernier projet de Sœur Emmanuelle concerne la construction d'un foyer et de terrains de sports dont le coût des travaux s'élèverait à 5 millions.

Au Caire, la main-d'œuvre est bon marché, mais les matériaux sont très chers.

Les 24 heures vélo ont permis de rassembler un certain montant mais celui-ci ne suffit pas pour financer le projet. Une série de manifestations sont prévues dans des écoles au profit de Sœur Emmanuelle. C'est dans ce contexte que s'inscrit la Journée organisée le 24 avril à Louvain-la-Neuve.

Demande de subside du basket-club Ottignies-Mont-Saint-Guibert

Le basket-club Ottignies-Mont-Saint-Guibert sollicite une demande de subside pour une rencontre exceptionnelle avec une équipe américaine.

Cette rencontre est confirmée officiellement ; des précisions sont attendues quant aux dates et au nombre de participants. Le responsable du club suggère qu'à l'occasion du match, une partie des recettes soit attribuée à Sœur Emmanuelle.

Aménagement du territoire : réunion du 14 mars 1988

Promenade de Pinchart

La séance débute par un rappel du projet de promenade déjà présenté au cours de la réunion de la commission du 21 avril 1986.

Il est ensuite demandé à l'Échevin de l'Environnement de communiquer l'état d'avancement du projet aux membres de la Commission.

D'après lui, l'entretien des promenades existantes est déjà difficile.

En conclusion de ce point, il est constaté qu'un suivi du dossier a été réalisé au niveau communal, mais le problème n'est pas aussi simple qu'il apparaît à première vue.

Règlement du concours d'idées pour l'aménagement du mur du Centre Culturel

La philosophie du projet est présentée par l'Échevin de l'Environnement.

Tout le monde a déjà pu constater l'état actuel de ce mur, appelé mur de la honte ou chancre dans la ville.

Après une réflexion sur les possibilités d'améliorer cette situation, il a été convenu d'organiser un concours d'idées pour la décoration de ce mur.

Un accord est formulé pour la notion de concours d'idées. Parmi les projets primés, un projet pourrait être réalisé.

L'idée du projet serait représentée graphiquement et les matériaux utilisés seraient décrits. Le coût doit faire l'objet d'une estimation en mentionnant le prix des matériaux. Le délai de réalisation doit être communiqué.

La question des participants au projet est longuement débattue.

Ne pourrait-on pas ouvrir le concours à tous les habitants d'Ottignies ? A quelles catégories professionnelles pourrait-on élargir le groupe des participants ?

ECHOS DES COMMISSIONS

(suite)

A la suite de ce concours, en effet, une exposition serait réalisée afin de montrer les projets au grand public (toute personne âgée de 16 ans et inscrite au registre de la population) et de permettre à celui-ci d'exprimer ses préférences (le classement du jury étant fait mais non encore publié).

Il est question de plusieurs critères de jugement.

L'intégration du projet dans le site, la sauvegarde du patrimoine, l'originalité, l'inventivité, le coût du projet doivent être pris en considération dans l'appréciation des membres du jury. Un critère supplémentaire est demandé, celui de la pérennité de l'œuvre.

Une précision est apportée entre les notions de projet retenu, non sélectionné et du projet primé.

La question de la propriété du projet retenu par l'organisateur du concours (l'Autorité Communale), fait l'objet d'une remarque. Il est précisé que l'auteur de ce projet devrait normalement être associé à sa réalisation.

Jeunesse : réunion du 15 mars

Information par Claudine Geraerts sur le service Jeunesse de la Police

Mademoiselle Geraerts retrace tout d'abord l'historique de son service : « En 1979, suite à l'arrestation d'une bande d'adolescents responsables de plus de cent vols qualifiés, nous fûmes confrontés à un problème des plus complexes, d'abord parce que la plupart des mineurs étaient issus d'un milieu social très favorisé, ensuite parce que le mobile des actes délictueux commis par ces jeunes gens n'était guère compréhensible. Notre inexpérience du moment et notre manque de professionnalisme en matière sociale ne nous permirent pas d'examiner concrètement les faits et motivations, alors qu'une approche méthodologique rigoureuse eût été à même de faire émerger ce type de préoccupations. Néanmoins, une constatation primordiale transparaît dans le déroulement de l'enquête ; elle concerne particulièrement l'état de « *désœuvrement moral* » dans lequel se trouvaient certains des adolescents. Nous

réalisâmes ainsi que quel que soit le milieu social, l'enfant a besoin d'une socialisation adéquate ; des critères tels que l'absence ou l'indifférence



des parents dans le cas d'enfants issus de milieux aisés ou défavorisés débouchent indifféremment sur le même état d'abandon physique et moral. Il s'en suit une « restructuration différentielle » des temps libres, pouvant conduire à la commission d'actes délictueux. Et de cette première évaluation naquit l'idée d'axer systématiquement une partie de nos préoccupations sur cet aspect que représentait la « sphère causale » du comportement infractionnel ».

Après ce préambule d'une rare élégance verbale, Claudine Geraerts entre dans le vif du sujet et développe alors, avec la même rigueur, le double rôle de son service, prévention et répression.

Proposition d'information sur la drogue

Mademoiselle Geraerts signale qu'à la demande de Madame Lewalle, Monsieur Casterman, Commissaire Adjoint, a entamé des pourparlers avec des corps de police d'autres entités afin d'obtenir du matériel didactique qui pourrait être utilisé lors d'une campagne anti-drogue.

Un intervenant s'enquiert de la gravité du phénomène de la drogue à Ottignies-Louvain-la-Neuve ; Mademoiselle Geraerts lui répond que le problème existe mais qu'il ne faut pas le dramatiser : « Nous avons peu d'interventions dans ce domaine, il s'agit généralement de bandes organisées, non d'isolés, et elles se procurent de la drogue en commettant des vols. Notre rôle consiste à aiguiller les toxicomanes vers les services compétents ».

Sports : réunion du 11 avril

Centre Sportif de Blocry (rapport 1987)

L'Echevin des Sports expose le rapport 1987 de cette A.S.B.L. Le fait marquant est constitué par une diminution importante du nombre

d'heures-unités louées ; en effet, le C.S. Blocry n'assure plus la gestion de la petite piscine du Biéreau, de sorte que les écoles fréquentent dorénavant la nouvelle piscine et que 21 groupements non-communaux qui utilisaient le Biéreau ont cessé d'être clients. Par contre, l'utilisation du centre par les clubs communaux s'accroît de 9 % ; l'augmentation concerne toutes les disciplines à l'exception du tennis. En effet, les locations « tennistiques » ont faibli suite à l'absence du T.C.L., émigré à La Palestre, mais remplacé par d'autres clubs. L'occupation globale a malgré cela diminué de 15 % ; la fréquentation est la moins élevée des années 80.

Plaine des Coquerées (rapport 1987)

Le Président souligne que le taux d'occupation du centre dépasse quelquefois la barre des 100 % en ce qui concerne le hall. Quant à l'occupation extérieure, elle a quelque peu diminué en raison du mauvais temps dont nous fûmes trop souvent gratifiés.

Le compte 1987 est de l'ordre de 3 millions :

- provenant pour 47 % des locations, 21 % du subside de la Ville et 15 % de la cafétaria ;
- et en dépenses pour 38 % d'énergie, 21 % de gestion, 19 % d'investissements et 16 % pour l'entretien, amortissement et réparations ;
- le boni est de ± 80.000 francs.

Pour 1988, le budget s'élève à 3.569.593 francs, ce qui devrait permettre de maintenir les prix.

L'idée de créer un bureau qui puisse renseigner les intéressés sur toutes les activités qui se déroulent est relancée. Au-delà de l'information et de sa diffusion, le système permettrait d'éviter que des manifestations aient lieu concomitamment et se fassent concurrence. Le service communal de l'Information et de la Participation (30, avenue des Combattants, 1340 Ottignies, tél. : 41 40 72, extension 45 ou 37) sera donc chargé de la tenue d'un agenda et les responsables des différents clubs sont priés de lui faire parvenir les dates de leurs manifestations.

Aménagement du territoire : réunion du 20 avril

La séance débute par une minute de silence en mémoire de Monsieur Gustave Schoonjans, décédé depuis peu, précédée de quelques mots du

président soulignant la personnalité du disparu.

Lotissements de Blocry et de la Boissette

Le Président remercie les deux représentants de l'U.C.L. et de la Société Terrienne d'être venus présenter les projets de lotissement à Blocry et à la Boissette.

Ces terrains ont été achetés sur le budget de la Caisse d'Assurance de la Propriété Terrienne. Au niveau d'Ottignies, il n'y avait plus de réserve de terrain où pouvoir lotir et construire à un prix intéressant.

En ce qui concerne le lotissement de Blocry, à l'origine, ce terrain fut acquis par l'I.B.W. qui a décidé par la suite de ne plus développer ses projets de logements. Ce terrain de 6 ha 8 a a été vendu à la Société Terrienne. Il est situé entre le quartier de l'Hocaille et l'entrée de l'école de Blocry, soit à côté de l'ancien terrain de football.

Le quartier de la Boissette a été créé en 1973 et s'est construit jusqu'en 1977. La Commune d'Ottignies a joué un rôle important dans la création de ce lotissement.

D'une part, celle-ci a acquis des terrains ; ensuite, elle a établi une convention de promotion, appelée contrat de progrès.

Trois phases de construction étaient initialement prévues. Des difficultés ont surgi en cours de route avec les deux sociétés appelées à mettre en œuvre le projet.

On s'est aperçu dès 1981, que l'ensemble ne serait pas réalisé par les sociétés Egimo-Promibel.

Dès 1981, des contacts furent pris avec la société terrienne. En 1985, M. Lecomte reprit le dossier.

Une réunion plénière fut organisée entre la Commune et la société terrienne. Au stade actuel, l'acte de vente est prêt pour la signature.

Il s'agirait d'une surface de 6 ha située sur une prairie en dos d'âne entre la rue de la Boissette et la rue de Thomaz.

Un intervenant fait remarquer que les habitants de la Boissette se plaignent régulièrement de plusieurs problèmes :

1. problème d'égouttage et d'invasion par les boues ;
2. absence de plantations prévues et non réalisées ;
3. l'entretien des parcelles non bâties laisse à désirer ;
4. il y a des problèmes de transport en direction de la Ville et de la gare.

AUX MARCHES DE L'HOTEL DE VILLE

Séance du 1^{er} mars

Le Conseil communal approuve le cahier des charges et les projets d'amélioration suivants : rue du Blanc-Ry, avenues Roosevelt et Churchill (trottoirs), Belle Voie (avec création de parking).

Il approuve également l'aménagement d'une cour de récréation à l'école du Buston.

Enfin, l'Assemblée marque son accord en vue de construire un monument commémorant le passage du Pape Jean-Paul II (Pont de Blocry).

Séance du 19 avril

L'Assemblée approuve le cahier des charges et les projets suivants : égouttage partiel de l'avenue du Chêne, renouvellement de la toiture de la salle des Vis Tchapias, renforcement de l'éclairage public Place du Centenaire, cimentage du mur-pignon du Centre Culturel (avenue du Roi Albert).

Elle décide également l'achat de deux machines de nettoyage et d'une machine de polissage pour le Service des Travaux ainsi que d'un mini-tracteur porteur d'outils pour l'entretien des espaces verts.

Le Conseil Communal approuve la création d'une antenne de police à Louvain-la-Neuve (une convention sera passée avec un auteur de projet).



Le quartier de la Boissette et son remarquable saule argenté

DESMET

*Respectez
la Nature !*

La Bagatelle

Maroquinier

Galerie du Douaire



Tél. 414819
37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HIFI - V.DEO - ELECTRO-MENAGER - CUISINES E.T.C. PEES

SENIORIES EN BRABANT WALLON

Nos concitoyens nous posent régulièrement des questions relatives aux possibilités existant en matière d'hébergement pour personnes âgées.

Nous ne sommes pas en mesure de donner les caractéristiques des établissements concernés mais nous publions ci-dessous la liste (nom, adresse et n° de téléphone) de ceux que nous avons recensés. Elle n'est forcément pas exhaustive étant donné que de nouveaux établissements s'ouvrent pour ainsi dire chaque semaine.

Bayard Seniorie
Rue Bayard 18
Nivelles
(067) 21 26 58

Bois de la Pierre
Ven. du Bois de la Pierre 22
Wavre
(010) 42 13 42

Chantebrise
Av. des Combattants 169
Court-Saint-Etienne
(010) 61 27 29

Le Chenoy
Av. des Combattants 93
Ottignies
(010) 41 07 87

Le Clair Séjour
Ch. de Tirlemont 53
Jodoigne
(010) 81 09 50

La Closière
Av. Lepage 5
Wavre
(010) 22 22 95

Ferme de la Motte
Chemin de Wavre 13a
Bousval
(010) 61 53 88

Les Generets
Av. Fond Generet 19
Dion-Valmont
(010) 22 37 02

La Hêtraie (Calme et Repos)
Av. Hoover 31
Genval
(02) 653 92 92

Home Renard
Rue du Stampia 17
Grez-Doiceau
(010) 84 10 91

Home P. Henricot
Rue Cosse 15
Court-Saint-Etienne
(010) 61 13 58



PRISMA

Jolie et Santé
Rue du Lambais 34
Grez-Doiceau
(010) 84 49 38

Résidence La Lasnoise
Rue Champ des Vignes 4
Lasne
(02) 633 14 08

Home Liboutton
Rue Defalque 37
Court-Saint-Etienne
(010) 61 21 64

Les Lilas
Rue du Village 17
Bonlez
(010) 84 46 06

Le Padoue
Rue du Petit Paradis 1
Hamme-Mille
(010) 86 07 73

Du Pery
Rue du Béguinage 23
Grez-Doiceau
(010) 84 44 95

Résidence du Plateau
Ch. d'Ottembourg 221
Wavre
(010) 22 60 56

Les Pommiers
Av. Lacourt 198
Grez-Doiceau
(010) 84 46 30

Résidence de l'Orne
Rue des Tilleuls 44
Mont-Saint-Guibert
(010) 65 85 91

Au Vieux Moulin
Rue de Wavre 8
Chaumont-Gistoux
(010) 68 94 22

Calme et Repos
Avenue Hoover 31
Genval
(02) 653 92 92

Chant d'Oiseau
Rue de La Hulpe 120
Rosière
(02) 653 52 66

La Dryade
Av. de la Corniche 74
La Hulpe
(02) 653 10 00

Nous rappelons qu'Infor-Homes peut vous renseigner utilement si vous cherchez une maison de repos.

*Permanences (rue de la Station, à côté des locaux de la Croix-Rouge) :
Lundi de 16 h. 45 à 19 h.
Jeudi de 9 h. 30 à 12 h.*

Téléphone : (010) 41 07 41

Ets Stuyckens

**Pneus toutes marques
Neufs- Réchappés
Equilibrage**

MICHELIN

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Céroux-Mousty
Tél. 010/61 22 90 - 61 30 46

EPICERIE DES CLOS
Avenue Albert 1^{er} 1 - 1342 Limelette
Tél. (010) 41 96 65

Alimentation générale
Fruits et Légumes • Cigarettes
Dépôt de pains

Ouvert de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 19 h.
Samedi et Dimanche : ouvert à 7 h. 30
Fermé du dimanche 13 h. au lundi 13 h.

ON PORTE A DOMICILE
Parking clientèle

Ets Renard sprl
Hobby Center
Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/41 41 74

BOIS

50 ans d'expérience
Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.

VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

ECHEVINAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



Rentrée scolaire
Jeudi 1^{er} septembre 1988



Madame, Monsieur,

L'Administration Communale d'Ottignies-Louvain-La-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours aux Ecoles Communales se fera le jeudi 1^{er} septembre 1988.

Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Ecoles Gardienne et Primaire de Mousty

Rue des Coquerées 4

Chef d'école : Madame DELVEAUX

Téléphone : 61 23 40

Rentrée à 8 h. 35.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) trois classes maternelles accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois.
- 2) six classes primaires pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme d'examen cantonal et du certificat d'études de base.
- 3) grand verger avec arbres fruitiers aménagé pour les enfants et potager.

L'enseignement communal vous procure en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par « Les Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- initiation à l'informatique à partir du degré supérieur ;
- cours de néerlandais à partir de la 1^{ère} année primaire ;
- remédiation pour les élèves en difficulté d'apprentissage ;
- cours d'éducation physique donné par maître spécial dans une salle équipée du Centre sportif de la plaine des Coquerées ;
- cours hebdomadaire de natation donné par maître spécial ;
- choix entre les cours de religion (catholique, protestante, islamique, israélite) ou le cours de morale non confessionnelle ;
- épargne scolaire ;
- assurance accidents ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi ;
- théâtre, jeunesses musicales ;
- garderies et études surveillées, le matin à partir de 7 h. 15 et le soir jusqu'à 17 h. 30, y compris le mercredi ;
- surveillance récréative pour les enfants des classes maternelles à partir de 15 h. 40 ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- centre P.M.S. ;
- classes de forêt au degré supérieur ;

Renseignements et inscriptions à partir de ce jour entre 7 h. 30 et 15 h. 30 (pendant les heures de cours).

Inscriptions à partir du lundi 22 août entre 9 h. et 12 h. et le jour de la rentrée.

Madame DELVEAUX, rue des Coquerées 60.

Téléphone : 61 39 56 (privé).

Ecole Gardienne de Cérroux (dépend de l'école de Limauges)

Place Communale

Madame PEETERS

Rentrée à 8 h. 45.

Cette école comprend une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois.

- Garderie de midi
- Jeunesses Musicales - Théâtre
- Centre P.M.S.

Renseignements et inscriptions du 15 au 30 juin de 8 h. 45 à 15 h. 45, le jour de la rentrée à l'école ou les 25, 26, 27, 29, 30 et 31 août de 10 à 12 heures, rue des Ecoles 1 à Limauges.

Service des bus scolaires

Comme par le passé le transport des enfants par les bus scolaires communaux sera assuré.

Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux :

1 ^{er} trimestre	2.080 francs
2 ^{ème} trimestre	1.670 francs
3 ^{ème} trimestre	1.260 francs

L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se feront auprès des chefs d'école.

Ecole Fondamentale de Blocry

Rue de l'Invasion 119a

Chef d'école : Madame DELAFONTAINE-VAN LINDEN

Téléphone : 450937 - 453207

Rentrée à 8 h. 55.

Ce groupe scolaire comprend :

- 1) une section maternelle composée de 6 classes dont une classe d'accueil réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois le 1^{er} septembre ;
- 2) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de l'examen cantonal et du certificat d'études de base ;
- 3) une extension de l'Académie de Musique pour les enfants à partir de 7 ans :
cours de solfège — cours d'instruments : piano, guitare, violon, flûte, ... — cours de danse classique

Renseignements : rue des Ecoles 32, Court-Saint-Etienne, Tél. : 614236

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- repas chaud et potage préparés à l'école ;
- surveillance du repas de midi ;
- assurance accidents ;
- étude dirigée gratuite de 16 h. à 17 h. ;
- garderies le matin à partir de 7 h. 30, le soir jusqu'à 18 h., y compris le mercredi ;
- activités socio-culturelles le mercredi après-midi de 13 h. 30 à 15 h. 30 ;
- classes de forêt en 6^{ème} année ;
- initiation à l'informatique au degré supérieur ;
- cours de néerlandais donné par un professeur spécialisé au degré supérieur ;
- cours de néerlandais donné par le titulaire au degré moyen ;
- cours audio-visuels ;
- cours de natation donné par un maître spécial ;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécial dans une salle équipée située dans l'école ;
- cours de religion catholique, protestante, islamique et morale non confessionnelle ;
- cours de remédiation pour les élèves en difficulté d'apprentissage ;
- l'école est rattachée à un Centre P.M.S. ;
- théâtre au Centre Culturel ;
- animation des Jeunesses Musicales en 3^{ème} année maternelle.

Renseignements et inscriptions : du 15 au 30 juin pendant les heures de cours ; du 22 au 31 août de 10 à 13 h. et de 15 à 18 h., rue de l'Invasion 119a. Tél. : 450937 - 453207.

Ecoles Gardienne et Primaire de Limauges

Rue des Ecoles 1

Chef d'école : Madame Louise MAMBOUR

Tél. école : 612276

Tél. privé : 614919

Rentrée à 8 h. 40.

Ce groupe scolaire comprend :

- a) une section gardienne accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois : répartis dans deux classes.
- b) une section primaire pour garçons et filles conduisant à l'obtention du diplôme de fin d'études de base

L'enseignement communal vous procure en outre les avantages suivants :

- gratuité des fournitures classiques ;
- un cartable est offert par les « Amis des Ecoles » aux élèves entrant en première année ;
- surveillance du repas de midi ;
- au degré supérieur : cours de néerlandais donné par un professeur spécialisé ;
- au degré moyen : cours de néerlandais donné par le titulaire ;
- initiation à l'informatique au degré supérieur ;
- cours de natation ;
- cours de gymnastique donné par maître spécial à la plaine des Coquerées ;
- cours de religion catholique, protestante, islamique et morale non confessionnelle ;
- assurance accidents ;
- garderie le matin à partir de 7 h. 15 ;
- garderie pour les maternelles de 15 h. 45 à 17 h. ;
- étude dirigée gratuite de 15 h. 45 à 17 h. ;
- garderie de 17 h. à 17 h. 30 ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- Jeunesses Musicales - Théâtre ;
- Centre P.M.S.

Renseignements et inscriptions : du 15 au 30 juin : de 7 h. 30 à 17 h. ; les 25, 26, 27, 29, 30 et 31 août : de 10 à 12 h., le jour de la rentrée, ou par téléphone.

Ecole Gardienne du Centre

Avenue des Combattants 35
Chef d'école : Madame HANNON
Tél. école : 410563
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes gardiennes dont une accessible aux enfants de 2 ans et 6 mois ; une section primaire de l'Athénée y est attenante ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- assurance accidents ;
- garderie matin et soir de 7 h. 00 à 18 heures ;
- grand jardin arboré aménagé pour les enfants.

Renseignements et inscriptions les 29 et 30 juin à l'école, de 8 h. 30 à 15 heures et le jour de la rentrée.

NOUVEAU

- une villa aménagée en maison d'enfants pour vos petits qui entreront en 1^{ère} maternelle ;
- collaboration d'un Centre P.M.S. et activités de Jeunesses Musicales pour la 3^{ème} maternelle.

Ecole Gardienne de La Croix

Chaussée de la Croix 80A
Chef d'école : Madame SEMAL
Téléphone : 413585
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend trois classes dont l'une est accessible aux enfants âgés de 2 ans et 6 mois. Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'enseignement communal vous procurera en outre les avantages suivants :

- l'école est rattachée à un Centre P.M.S. pour les 3^{èmes} maternelles ;
- surveillance du repas de midi ;
- repas chauds et distribution de potage à midi ;
- distribution de lait le matin ;
- assurance accidents ;
- garderie le matin à partir de 7 h. 45, le soir jusqu'à 16 h. 30 ;
- animation Jeunesses Musicales

Renseignements et inscriptions du 27 au 30 juin pendant les heures de classe et le jour de la rentrée.

Ecole Gardienne de Limelette « Au jardin de la vie » (dépend de l'école de Limauges)

Avenue de Jassans 67
Madame J. LIBERT
Tél. école : 410562
Tél. privé : 416955
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend deux classes dont l'une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois :

- une garderie est assurée de 7 h. 30 à 18 h. ;
- repas chauds et potage à midi préparés à l'école ;
- distribution de lait, jus de fruits, le matin ;
- assurance accidents ;
- Jeunesses Musicales - Théâtre ;
- Centre P.M.S.

Renseignements et inscriptions tout le mois de juin à l'école et le jour de la rentrée ou par téléphone - 416955 - Mme Libert

Ecole Gardienne de Limelette-Buston (dépend de l'école de Limauges)

Avenue des Sorbiers
Mesdames BRUNETTA et PRIGNON
Téléphone : 411155
Rentrée à 8 h. 30.

Ce groupe scolaire comprend :

- deux classes maternelles dont l'une est accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois ;
- assurance accidents ;
- distribution de lait ou jus d'oranges le matin et l'après-midi ;
- surveillance du repas de midi : repas chauds, dîner tartine + potage préparés à l'école ;
- garderie assurée le matin de 7 h. 30 à 8 h. 30 et le soir de 15 h. 30 à 18 h. ;
- Jeunesses Musicales - Théâtre ;
- Centre P.M.S.

Renseignements et inscriptions du 15 au 30 juin de 7 h. 30 à 17 h. et le jour de la rentrée à l'école ou les 25, 26, 27, 29, 30 et 31 août de 10 h. à 12 h., rue des Ecoles, 1 à Limauges.

FANNY REMI A CŒUR OUVERT

La veuve d'Hergé nous dit tout sur le père de Tintin !

« Mieux vaut une seule victime que deux, non ? Coupez cette corde, Tintin ! » Nous sommes à la page 40 de Tintin au Tibet.

Accroché à un filin, le tonitruant capitaine Haddock tournoie au-dessus du vide, alors que le nylon meurtrit le corps de son ami. Edifiant symbole ! Pendant ce temps, à Bruxelles, Hergé, désespéré, confie à son collaborateur Decissy : « Tu ne crois pas qu'il vaut mieux qu'il y en ait une qui souffre, et pas tous les trois ? » Confronté au dilemme le plus déchirant de son existence, Georges Remi attendra 1977 pour le résoudre : il se lie officiellement à une jeune collaboratrice, Fanny Vlaminc.

Onze ans plus tard, cette dernière a accepté de nous recevoir au cinquième étage du 162 avenue Louise, l'immeuble bruxellois qui abrite la Fondation Hergé, là où entourée d'une myriade de bibelots évoquant le monde féérique de son mari, elle œuvre à la perpétuation de l'univers tintinnesque...

E.G. — Madame Remi, vous avez connu Hergé en tant que patron, avant de partager sa vie durant plus de vingt ans. Comment s'est effectué ce cheminement inattendu des proches de Georges Remi ?

F.R. — En 1955, j'avais passé avec succès un examen de coloriste aux Studios Hergé. Bien plus qu'un directeur, Hergé devint très vite pour moi un personnage exceptionnel, dont je ressentais intensément la présence. Alors que je demeurais seule avec lui dans l'attente de mes

cours du soir à l'Académie de Saint-Josse, de petits signes de complicité, des sourires de connivence, nous montraient déjà l'attachement que nous éprouvions l'un pour l'autre. Mais le véritable déclic s'est produit lorsque Georges dut partir en voyage à Copenhague pour y réaliser des croquis d'un bateau. Nous nous connaissions depuis un an déjà, mais je ne m'étais jamais rendu compte combien la vie, sans lui, paraissait dérisoire. Il régnait entre nous une telle harmonie que nous percevions les êtres d'une façon absolument identique. La concordance de nos centres d'intérêt était tout aussi remarquable : le mysticisme, les rêves prémonitoires, la philosophie orientale... tout cela nous captivait, au point qu'il citait des pensées de Bouddha dans ses échanges épistolaires. C'était dans sa nature et dans la mienne. Il croyait en un Dieu sans nom, en une divinité cosmique, abstraite...

E.G. — Soumis au Questionnaire de Proust, Hergé définit comme suit son rêve de bonheur : une femme, des amis, des tableaux, de la musique... et des chats ! Voudriez-vous commenter chaque élément de sa réponse ?

F.R. — Les femmes ? Il attendait d'une épouse la douceur, la paix, le rire, la communication. Son caractère méditatif ne l'empêchait pas de mener une vie très active : tout en n'ayant rien d'un bricoleur, il jardinait beaucoup, et en se penchant sur la rocaille, me parlait souvent avec nostalgie de sa vaste propriété de Céroux-Mousty. Cette existence casanière de père tranquille amoureux de ses fleurs, il aimait qu'une femme la partage



JIDÉ

avec lui. Et même si des exégètes ont cru bon de constater que le sexe « faible » est quasi absent du monde de Tintin, au point de taxer Georges de misogynie, je puis vous affirmer que le charme féminin ne le laissait guère indifférent.

Ses amis ? Il abhorrait les cocktails et les réceptions mais plaisantait volontiers en compagnie de joyeux drilles ; tous les midis, il allait prendre l'apéritif à la galerie d'art « Carrefour », tenue par Marcel Stal, en face des studios, où des conversations sérieuses sur la peinture n'empêchaient pas les épanchements zygomatiques. Dans l'ensemble, ses amis étaient beaucoup plus jeunes que lui ; il les conseillait souvent et dénouait parfois les situations les plus complexes en un seul mot d'humour. Mais pour sa part, il était très secret à l'égard des autres et ne se confiait, rarement d'ailleurs, qu'à moi.

Des tableaux ? Hergé n'avait rien d'un collectionneur mais il achetait des œuvres pour le plaisir, aimait Permeke, Karel Appel, Noland, Miro, Lichtenstein, Fontana, Andy Warhol. Un jour, il voulut faire lui-même de la peinture, ambition

Suite page 20

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1988
1342 Limelette

Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton, caoutchouc

Treillis en tous genres, plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile



- Laines et cotons
- Chaussettes, bas et panties
- Machines à tricoter

centre commercial du douaire
1340 ottignies-Iln
tél. (010) 418192



DESMET

FANNY REMI

(suite)

qu'il abandonna rapidement en dépit de leçons prises avec Louis Van Lint : il refusait de se muer en « peintre du dimanche » et a, pour cette raison, détruit sans la moindre amertume la plupart de ses essais.

De la musique ? Ses goûts en la matière étaient assez éclectiques. Il appréciait la musique classique (Chopin, Beethoven, Schubert, Debussy, un peu Bach, mais surtout Erick Satie, qui alliait si bien l'humour à la mélancolie). Wagner ne flattait guère son tympan, et s'il n'était pas non plus amateur d'opéra ou de ballets, il adorait le jazz, qui l'accompagnait dans ses loisirs comme dans ses moments de création. Enfin, il ne dédaignait pas la Pop-Music, dont le

rythme le fascinait. Parmi ses auteurs préférés, je citerai Charles Trennet, Jacques Brel, Georges Brassens, Yves Montand, les Pink Floyd...

Last but not least, les chats ? Son amour des félins (« Ils sont aussi beaux que des vases chinois !... ») dépassait l'émerveillement esthétique : Georges s'extasiait devant leur silence, leur agilité, leur côté méditatif.

Il est entré dans un profond chagrin le jour où nous avons perdu Khang, son chat préféré. Nous l'avons cherché partout, en vain. Et puis, des mois plus tard, des gens nous prévinrent qu'ils avaient retrouvé le collier de notre siamois à six ou sept kilomètres de sa maison. Nous parcourûmes à nouveau tout le périmètre et l'émotion d'Hergé fut indescriptible lorsqu'il aperçut enfin son fidèle compagnon.

Maintenant que Georges n'est plus de ce monde, Khang le cherche à son tour. Les midis, à l'heure où son maître faisait sa sieste, il l'attend, patiemment, au pied de l'escalier...

Un jour, pour me faire plaisir, mon mari a accepté d'accueillir une petite chienne, que nous avons baptisée Leila... mais il ne l'adopta qu'avec réticence : c'étaient ses chats avant tout !

E.G. — Oserais-je le suggérer : ces animaux familiers remplaçaient peut-être les enfants qu'Hergé n'a jamais eus ?...

F.R. — Georges eût été très heureux d'avoir des enfants, mais le destin et la nature en ont décidé autrement. A

la maison, s'il ne travaillait pas à son œuvre et ne parlait guère de Tintin, il me rapportait souvent des lettres émouvantes écrites par de jeunes admirateurs, ce qui le touchait beaucoup. Quant à ses chats, il est vrai qu'ils entretenaient avec lui des relations quasi humaines : à la fin de sa vie, ils allaient tous se coucher sur sa poitrine, comme s'ils sentaient que la fin approchait. Le moins mystérieux de ces enfants à quatre pattes n'était pas Bacchus... appelé ainsi en raison de son petit nez rouge évoquant un joyeux fêtard : Georges me l'avait ramené de... Cérroux-Mousty !

E.G. — Bref, Hergé développait une toute simple conception du bonheur, fort éloignée des légendes que certains biographes font graviter autour de lui ?

F.R. — Il possédait en effet cette sagesse d'accepter les choses comme elles étaient, lorsqu'il réalisait que rien ni personne ne pouvaient y changer. Ses lectures ont probablement contribué à lui inculquer cette philosophie : au-delà de romanciers ou de poètes comme Dickens, Balzac, Proust, Stendhal, Villon, Verlaine, il lisait maints ouvrages sur le Taoïsme ou le Zen, tel « Psychothérapie Orientale et Occidentale », une explication du bouddhisme par Allan Watts, qui constitua une première ouverture sur la sérénité.

Son petit coin de paradis sur terre, Georges l'a rencontré dans ses longues promenades en montagne, le sac au dos (« Ah ! Faire rôtir des châtaignes sur un bon feu de bois ! »), dans ses vacances lointaines à la découverte d'autres



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

Un bon outil est signé



MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19

1340 Ottignies

Tél. : 010/41 41 61



cultures, ou même dans des « nourritures » moins en rapport avec le terme de Gide : gastronome averti, il veillait sur sa cave avec un soin jaloux (ses préférences : les Bordeaux rouges, les Bourgognes blancs, les vins du Rhin...) et son coup de fourchette était redoutable lorsqu'il s'agissait d'affronter un gigot d'agneau, des truffes, du foie gras, un gratin dauphinois, ou encore des spécialités culinaires chinoises.



E.G. — A la manière de Tintin, Hergé a joué les globe-trotters et vous l'avez accompagné dans maintes de ses pérégrinations : notamment aux Etats-Unis, aux Bahamas, à Taiwan, à Bali... tous ces voyages vous fournissent une mine de précieux souvenirs ?

F.R. — Beaucoup trop nombreux pour les égrener dans cet entretien. Je retiendrai surtout les six semaines que nous avons passées

aux U.S.A. en 1971, Georges devant subir des examens dans une clinique du Minnesota, au terme desquels il se vit prescrire... du bicarbonate de soude !!! Mais nous avons profité de ce périple pour découvrir toutes les grandes villes américaines et surtout pour matérialiser un vieux rêve de mon mari : rendre visite aux survivants des Peaux-Rouges. C'est ainsi qu'à Pine-Ridge, nous avons pu assister à un Pow-Wow et que nous rencontrâmes aussi Red Cloud, l'arrière-arrière-petit-fils du légendaire chef sioux. Inoubliable, encore que Georges fut bouleversé par la déchéance des descendants de ce peuple si fier, réduits à l'alcoolisme et à la misère.

E.G. — L'ultime vignette du synopsis de Tintin et l'Alph-Art nous montre le héros face à une mort certaine : ses ennemis s'apprentent à couler sur lui du polyester liquide afin de le transformer en statue. Hergé, deux ans plus tard, accompagne son fils spirituel au nirvâna du neuvième art. Rideau et point final ?

F.R. — Pas du tout, puisque son œuvre est immortelle : elle touche profondément les gens de tous les âges, de tous les milieux, de tous les pays, et il est très symptomatique que nous en sommes déjà à la quatrième génération de lecteurs puisque la vie, dans les années trente, était foncièrement différente. D'autre part, la Fondation Hergé poursuit ses activités et son empreinte se retrouve partout : ni pontifiant, ni sentencieux, mon

mari nous a laissé une trace indélébile d'humour et de sagesse.



DESMET

Fanny sourit, énigmatique, persuadée que Georges Remi manifesta plus que jamais sa présence. Mais cette perception extra-sensorielle nous est moins familière que le bon vieux pendule de Tournesol, qui s'est remis à osciller. Quelqu'un ? Une vie ? Dans l'océan de nos rêves d'enfants, une houppe blonde s'agite au vent du large.

Eric Gilles

La Bagatelle

Maroquinier

Galerie du Douaire



**GARAGE
SIMON s.p.r.l.**



Agence locale à **Ottignies**

**MECANIQUE - CARROSSERIE
CAR WASH**

Rue du Monument 63 - Tél. 010/41 3224

NOUVEAUTES A LA BIBLIOTHEQUE DE CULTURE GENERALE

Il nous est évidemment impossible de publier la liste complète des ouvrages récemment acquis. Nous nous bornons à citer les plus récents (1988).

Contact :
Place de l'Eglise 7 (Mousty)
Tél. : (010) 413690
Heures d'ouverture :
Du Lu au Ve de 14 h. à 19 h.
Sa de 9 h. à 14 h.

Section adultes
Sciences sociales - Droit - Administration - Politique - Education :
« Code civil belge = Belgisch burgerlijk wetboek »
Marabout, 1988

« Les possédés de Wall Street »
Nora Dominique
Denoël, 1988

Beaux-Arts - Divertissements - Sports :
« John Huston »
Rivages, 1988

Romans - Nouvelles :
« Le cœur en poche »
Aventin Christine
Mercure de France, 1988

« Les aventures de Boro, reporter photographe : 1 La dame de Berlin »
Franck Dan, Vautrin Jean
Fayard et Balland, 1988



« La tristesse du cerf-volant »
Mallet-Joris
Flammarion, 1988

Histoire :
« Chronique de l'année 1987 »
Chronique, 1988

Section Jeunesse
Histoire :
« Les vikings rois des mers »
Cohat Yves
Gallimard (Découvertes), 1988

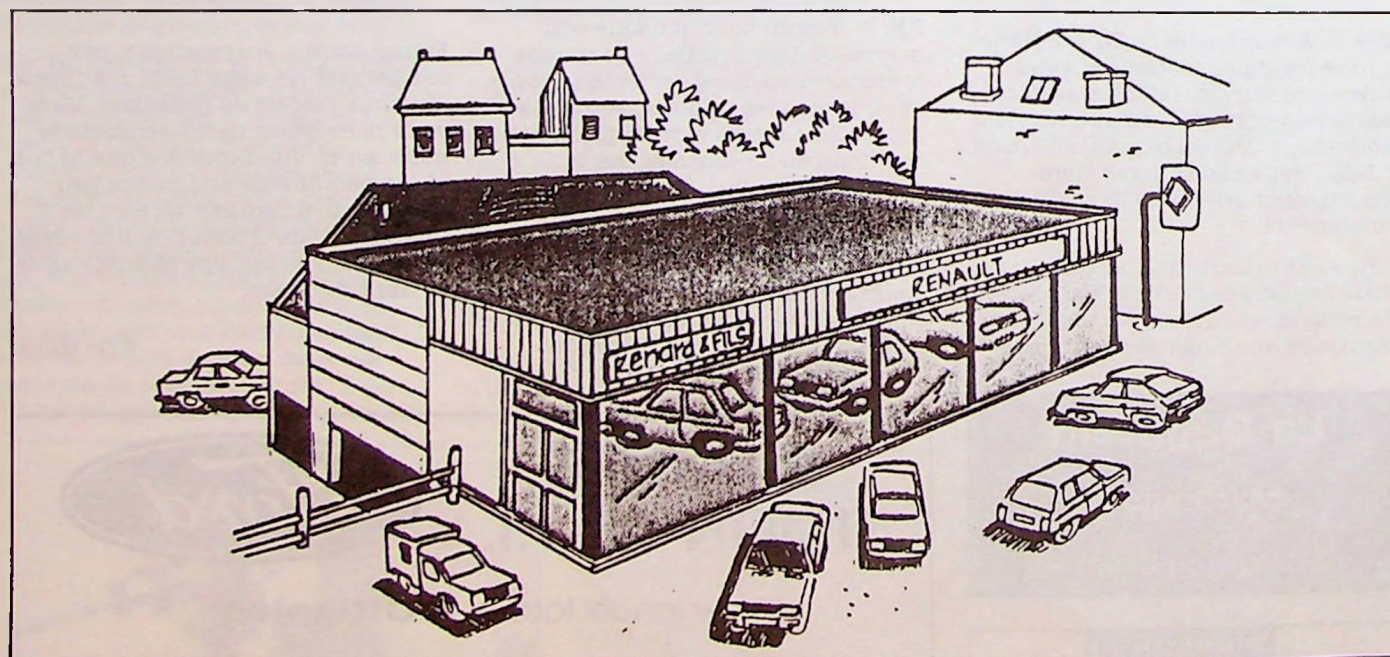
Romans - Nouvelles :
« La féline »
Boulaire Mireille, Warnauts
Bayard Presse (Je bouquine), 1988

« Menace dans la nuit »
Grisolia Michel, Pellejero Ruben
Bayard Presse (Je bouquine), 1988

« Lancelot du Lac »
Johan François, Vogel Nathaële
Casterman (Epopée), 1988

« Berlingot a disparu »
Reberg Evelyne, Millet Claude et
Denise
Bayard Presse (J'aime lire), 1988

Bandes dessinées :
« Adler : 2 Le repaire du Katana »
Sterne René
Lombard, 1988



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62

MEDIATHEQUE - BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Un complexe culturel qui prend racine



Le 21 avril dernier ont été inaugurées les nouvelles installations de la Médiathèque - Bibliothèque - Ludothèque de Louvain-la-Neuve.

Rappelons brièvement l'itinéraire parcouru par ces différents supports culturels locaux.

Dès 1970 une convention est signée entre la Ville et la D.N.B. en vue de l'organisation d'un service de prêt grâce au Discobus qui fonctionne encore aujourd'hui tous les vendredis de 15 h. 30 à 16 h. 30 au Douaire.

Deux ans plus tard s'ouvrent les premiers comptoirs de la Médiathèque : place Galilée et à la Ferme de Blocry. Ils déménageront à la place des Brabançons et, finalement, à la Grand'Rue.

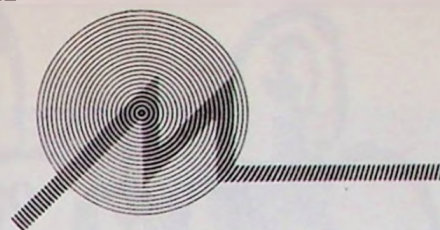
Dès 1982, des pourparlers s'engagent en vue d'une occupation de locaux communs à ceux de la

Bibliothèque de Culture Générale de Louvain-la-Neuve. En 1986, la fusion des Bibliothèques et Ludothèques de Mousty et de Louvain-la-Neuve est chose faite.

Pendant ce temps, la restauration de la Ferme du Douaire, restait une des préoccupations de l'Administration communale qui la réalisait au fur et à mesure des attributions de subside par le Ministère compétent.

La deuxième phase, en cours actuellement, sera terminée d'ici le début des congés payés si le temps reste clément.

Ainsi se réalisera un vieux projet qui tient tout particulièrement à cœur au Bourgmestre qui l'a commencé et à Mme l'Echevin de la Culture Claire Delbrassinne qui le poursuit avec toute la ténacité qu'on lui connaît. Dès l'achèvement des travaux, les bibliothèque et ludothèque de Mousty y seront



installées à la plus grande satisfaction des utilisateurs.

Fiche de renseignements

Médiathèque de Louvain-la-Neuve

Place Galilée 9
Tél. : (010) 451391

Ouverture :
Lu, Ve, Sa de 10 h. à 18 h.
Ma, Me de 10 h. à 19 h.
de la mi-mai à la mi-septembre :
fermé le lundi.

Bibliothèque de Louvain-la-Neuve

Place Galilée 9a
Tél. : (010) 472859

Ouverture :
Lu, Je, Ve de 12 h. à 18 h.
Ma, Me de 12 h. à 19 h.
Sa de 10 h. à 14 h.

Ludothèque de Louvain-la-Neuve

Place Galilée 9a
Tél. : (010) 472859

Ouverture :
Me de 14 h. à 17 h.

La Bagatelle

Maroquinier

Galerie du Douaire

LES DROITS DE L'HOMME

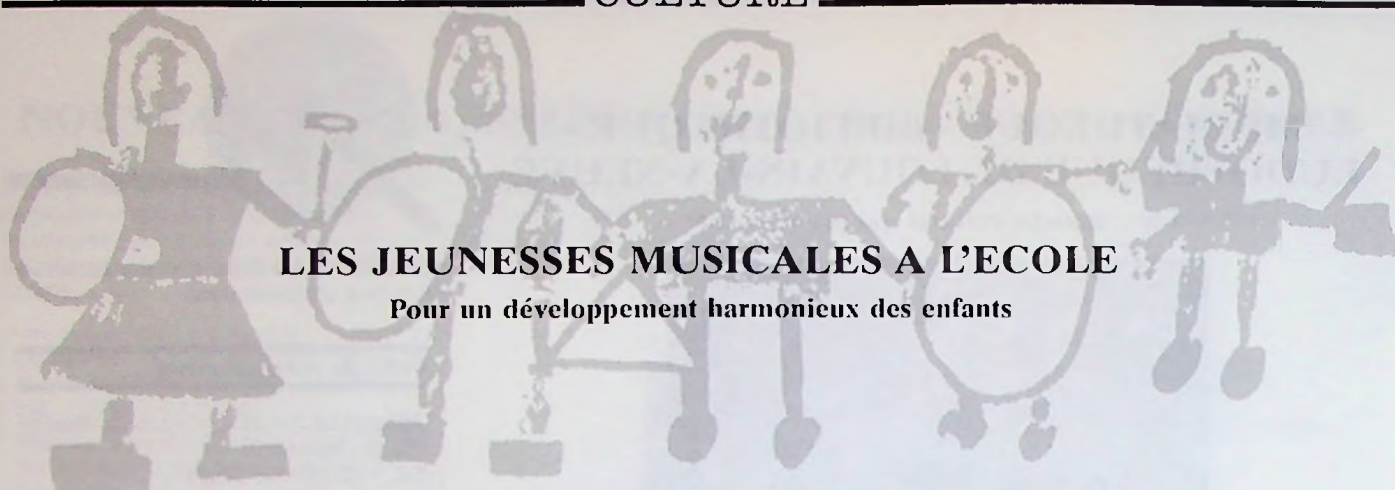
Perspectives d'action
et de comportement

A la mi-avril, pendant une semaine, on a fêté sur le site universitaire le 40^{ème} anniversaire de la Charte des Droits de l'Homme et le 20^{ème} anniversaire du Centre des Droits de l'Homme de l'U.C.L.

Les enfants y ont été associés et notamment les élèves des Ecoles de Blocry et des Bruyères qui ont choisi d'illustrer leur notion des droits de l'homme.

L'apothéose fut certainement le spectacle donné au Théâtre Jean Vilar par la section expérimentale d'interprétation littéraire et dramatique de l'Académie Intercommunale d'Ottignies. Bravo aux élèves, à leur professeur Jean Mastin et au directeur Dominique Bodson.

**LOUER UNE CHAMBRE
A UN ETUDIANT ?**
Infor-Logement
service de l'Université Catholique de Louvain,
vous y aide en affichant gratuitement vos
petites annonces dans ses locaux:
place Polyvalente, 1
1348 Louvain-La-Neuve
tel. 010/47.22.92 - 47.21.92.
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



LES JEUNESSES MUSICALES A L'ECOLE

Pour un développement harmonieux des enfants

L'éducation et l'instruction de l'enfant pour être complètes et harmonieuses réclament bien d'autres choses que l'enseignement pur et simple prévu au programme pédagogique.

C'est pourquoi, il m'a paru important de valoriser l'apport socio-culturel confié à notre initiative. L'affiliation de certaines de nos classes aux ateliers d'éveil à l'expression musicale en est un aspect.

La documentation ci-après permet de se rendre compte des bienfaits en faveur de nos enfants.

Organisation

Les ateliers d'éveil à l'expression musicale sont organisés en un cycle de 12 séances hebdomadaires de 45 minutes chacune, la classe étant prise en charge par un(e) animateur(trice) spécialisé(e).

Objectifs principaux

Le choix des Jeunesses Musicales s'est porté en priorité sur l'éveil musical pour plusieurs raisons :

- l'éveil effectué de manière empirique est le passage privilégié avant tout type d'apprentissage musical ;
- les ateliers d'éveil vont dans le sens de l'épanouissement global de la personnalité en matière d'éducation ;
- ces ateliers donnent à l'enfant l'occasion d'aborder la musique de manière active grâce à un contenu adapté à son âge, sans souci de performances préétablies, par un vécu individuel et collectif.

Contenu des ateliers

Dans une perspective d'initiation ludique au langage musical, de découverte et de sensibilisation au monde sonore, les pratiques suivantes sont proposées :

- jeux rythmiques ;
- jeux d'acuité auditive ;
- le mouvement, indissociable du bien-être général pour envisager des notions telles que l'espace, le temps, le rythme, la communication, ... et ce de manière induite ;
- la voix (contines, chants) ;
- la manipulation d'instruments simples de percussion ;

- le jeu d'ensemble ;
- la danse ;
- l'audition musicale.

Ces techniques offrent la possibilité à chaque enfant :

- de développer son sens artistique ;
- d'éveiller son sens relationnel ;
- d'utiliser son imagination et de stimuler sa créativité ;
- de développer sa mémoire auditive ;
- de pratiquer différentes formes d'expression (musicale, mais aussi verbale, gestuelle, théâtrale,...).

Lors des ateliers, les enfants restent sous la responsabilité du titulaire de classe.

Nous souhaitons que les discussions, les échanges, en un mot, la collaboration soit instructive entre l'animateur et l'enseignant afin d'optimiser les retombées de l'action eu égard aux objectifs poursuivis.

C. Delbrassinne-Mathieu
Echevin de l'Instruction
Publique et de la Culture

Imprimerie
J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. (010) 41 50 24

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublax
de la maison **STORMACQ**





Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

AU CENTRE CULTUREL

SAISON 1988-1989

L'abonnement comporte 7 spectacles (4 obligatoires et 3 au choix).
Mais vous pouvez vous abonner à 8, 9, etc... spectacles.

Coût de l'abonnement minimum (7 spectacles)	2.300 F
Supplément pour le spectacle : Le Secret	150 F
Prix des places séparées : adultes	430 F
étudiants - pensionnés	330 F

Pour les spectacles obligatoires vous choisissez :

A 20 h. 15	A Jeudi	B Vendredi	C Samеди	D Dimanche - 16 h.
La Revue 88	15 septembre	16 septembre	17 septembre	18 septembre
Tailleur pour dames	13 octobre	14 octobre	15 octobre	16 octobre
Music-hall	9 février	10 février	11 février	12 février
Il Campiello	13 avril	14 avril	15 avril	16 avril

Vous choisissez au minimum trois spectacles parmi les suivants :

1. Groupe de danse hongrois 2. Festival de Wallonie 3. Ballet de Wallonie	Samedi 20 août Samedi 24 septembre Vendredi 11 novembre
4. Jean Lapointe 5. Ballet d'URSS 6. Yvan Rebroff	Lundi 28 novembre Vendredi 2 décembre Lundi 19 décembre
7. La Mentreuse (Sabine Paturel) 8. La Mentreuse (Sabine Paturel) 9. La Mentreuse (Sabine Paturel)	Mercredi 21 décembre Jeudi 22 décembre Vendredi 23 décembre
10. Des figues après Noël 11. Des figues après Noël 12. Les Cahiers Tango (sous réserve)	Samedi 7 janvier Dimanche 8 janvier Mardi 7 mars
13. Les Cahiers Tango (sous réserve) 14. Les Cahiers Tango (sous réserve) 15. Shirley Valentine	Mercredi 8 mars Jeudi 9 mars Vendredi 3 février
16. Le Secret (Anny Duperey) 17. Le Secret (Anny Duperey) 18. Le Secret (Anny Duperey)	Jeudi 23 février Vendredi 24 février Samedi 25 février

C.P. BOURG

À la conquête du marché mondial !

Le 22 avril dernier, la société C.P. Bourg organisait, en ses spacieux locaux de la rue des Technologies, une Journée « Portes Ouvertes » au cours de laquelle, guidés par Monsieur Stocchi, Sales Adviser, nous eûmes tout le loisir de découvrir des outils de production particulièrement sophistiqués et performants. Nous fûmes aussi positivement impressionnés par l'application, le sérieux

et le dynamisme des membres du personnel (environ 25 % d'entre eux sont Ottintois !), qualités fondamentales exigées bien sûr par leur grand patron Monsieur Christian-Pierre Bourg, un « battant » qui en veut toujours plus.

Il a bien voulu nous accorder une interview dans son fonctionnel bureau où se brassent, de par le monde, les plus fructueuses affaires.



DESMET

E.G. — Monsieur Bourg, voudriez-vous retracer succinctement l'histoire de votre société ?

C.P.B. — Fondée en 1961 sous la dénomination Thomas Collator Europe, l'entreprise ne s'occupait alors que de la distribution d'assembleuses. Mais elle diversifia très rapidement ses activités par la représentation de machines à adresser ou la fabrication d'assembleuses semi-automatiques.

En un peu plus d'un an, l'organisation purement « marketing » est devenue une unité de fabrication dotée de son propre bureau d'études. Ce dernier occupe aujourd'hui 35 personnes car sa mission est essentielle : j'affirme que l'industrie du papier et de l'imprimerie reste la première du monde suite au développement de produits et applications nouveaux.

Nous mîmes au point la première assembleuse à commande électrique et nous avons déjà déposé, à ce jour, plus de trente brevets, ce qui nous permet de nous défendre en tous

lieux et en tous temps. La multiplication de nos activités, trop longue à énumérer ici mais que vous avez pu découvrir lors de votre visite s'est donc alliée à des exportations importantes, qui représentent près de deux tiers du chiffre d'affaires. De 100 millions en 1969, année où la société adopta le nom de son fondateur, il devrait atteindre le milliard à la fin de l'exercice 87.

E.G. — Le siège social est situé à Ottignies, mais les ramifications de C.P. Bourg vont, je crois, bien au-delà ?...

C.P.B. — C.P. Bourg s'est implanté en Grande-Bretagne, en France et au Luxembourg sous forme de filiales. Mais une société sœur opère aussi aux Etats-Unis, à New Bedford et anime des succursales établies à New York, San Francisco et Boston.

Dans tous les autres pays, des agents indépendants distribuent nos produits. Reste la Belgique où s'est implantée une succursale à Anvers. Avec l'aide de la Région

Wallonne, nous avons racheté, voici deux ans, les actifs de notre principal concurrent national, Ordibel, d'où un nouveau bond de notre chiffre d'affaires. Nos premiers clients demeurent les Etats-Unis en dépit du fléchissement du dollar, mais des commandes nous viennent tout aussi régulièrement de l'Europe Orientale. Imaginez qu'aux derniers Jeux Olympiques disputés en Russie, nous étions responsables de la communication !

E.G. — Impulsion des nouvelles technologies, donc, mais ira-t-elle de pair avec une impulsion de l'emploi ?

C.P.B. — Il est indubitable que l'automatisation est très poussée au sein de notre entreprise, non seulement par l'utilisation de machines à commandes numériques mais surtout du point de vue de l'organisation du travail. Nous nous dirigeons ainsi vers une automatisation du stockage car le flux des produits doit être géré avec une efficacité optimale. Ces perspectives, alliées à une indispensable modification de notre structure administrative, n'ont toutefois rien d'alarmistes : nous engageons toujours du personnel (actuellement, un millier de personnes sont employées dans notre groupe, filiales comprises) et notre croissance est telle que l'essor de l'emploi chez C.P. Bourg est assuré.

E.G. — Pour conclure, Monsieur le Président-Fondateur, quel est donc le secret de votre réussite ?

C.P.B. — Il réside sans doute dans l'exploitation d'une bonne idée technologique développée dans un marché circonscrit, mais que de



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 46

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse



DESMET

Rencontrés à la journée Portes Ouvertes (de g. à dr.): Léon De Keyser informaticien à la Ville et Mme l'Echevin Delbrassinne, un membre du personnel de l'usine et notre collaborateur Eric Gilles

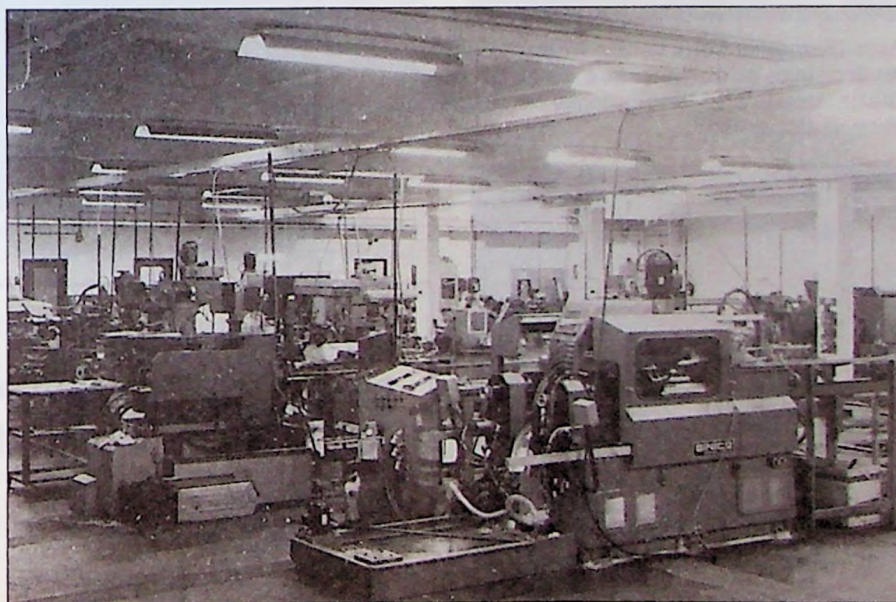


DESMET

M. Lemoine, un des nombreux membres du personnel originaire de la localité

créativité et de dynamisme nous ont-ils fallus depuis un quart de siècle pour faire de notre société le leader mondial de la post-impresion et une locomotive des technologies de pointe. Quatre pour cent du chiffre d'affaires est réinvesti ainsi dans le département de la Recherche et du Développement. Puisque notre stratégie commerciale est résolument tournée vers les marchés extérieurs, nous devons, bien sûr, nous adapter constamment aux progrès technologiques. Mais je relève le défi. Prochain objectif : le Japon. Pour remporter sur leur propre terrain, la bataille de la concurrence que les Japonais nous livrent !

Eric Gilles



Vue générale d'un atelier

Photographie de la S.A. C.P. Bourg

Fabrication :

- Machines à assembler le papier
- Systèmes pneumatiques de transport pour documents, valeurs, objets...
- Rayonnages mobiles de rangement

Distribution :

- Equipements de marques mondiales dans le domaine des machines de bureau et de reprographie (exclusivité pour la Belgique et le G.D. de Luxembourg)

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés

Tél. 010/61 61 21 - 61 60 97

Heures d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 19 h.
Samedi de 9 h à 17 h.

1926

Produits de qualité et qualité du service

1987

RENCONTRE AU MARCHÉ D'OTTIGNIES

Madame Roggemans, fabricante de fromages

Les Roggemans sont tenanciers de la ferme « Le Moulin » à Marchin (Condroz). Ils possèdent un troupeau de 15 superbes vaches de race « Holstein » produisant chacune 7.500 litres de lait par an, trente-cinq chèvres et vingt brebis.

Toute la production laitière de la ferme est convertie en beurre, yoghurt et fromage. Tous les fromages sont fabriqués artisanalement et sont des créations du maître-fromager autodidacte qu'est M. Roggemans.

« Après beaucoup de tâtonnements, de recherches, de raisonnement et de persévérance, nous sommes parvenus à présenter à notre clientèle un choix de quarante-cinq fromages ne comportant aucun additifs, ni colorants, ni agents conservateurs » nous confie Madame Roggemans qui ajoute : « Nous n'avons pas la prétention de fabriquer des produits biologiques mais je dois souligner que nous n'utilisons aucun engrais de synthèse pour la fumure de nos prés ».

Aux fromages sont venus s'ajouter les tartes au fromage et du pain que Madame Roggemans écoule sur les marchés de Bruxelles, Huy et Ottignies.



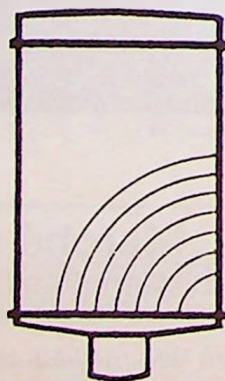
DESMET



DESMET

Nous aurons l'occasion de vous présenter dans notre numéro de septembre un reportage photographique complet sur le Marché d'Ottignies qui connaît actuellement un succès grandissant depuis qu'il a quitté la place du Centenaire et s'est étendu dans tout le boulevard Martin jusqu'au parking du Douaire. Un autre volet sera consacré au Marché de Louvain-la-Neuve où la clientèle se fidélise semaine après semaine à la plus grande satisfaction des commerçants ambulants.

PROFITEZ
DE NOS CONDITIONS SPECIALES
JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1988



*Le chauffe-eau électrique
à accumulation
Votre eau chaude à moitié prix*



INFORMEZ-VOUS
AUPRES
DE VOTRE INSTALLATEUR
OU DE NOS CENTRES

**SEDILEC
UNERG**

VOTRE CONSEILLER EN ENERGIE

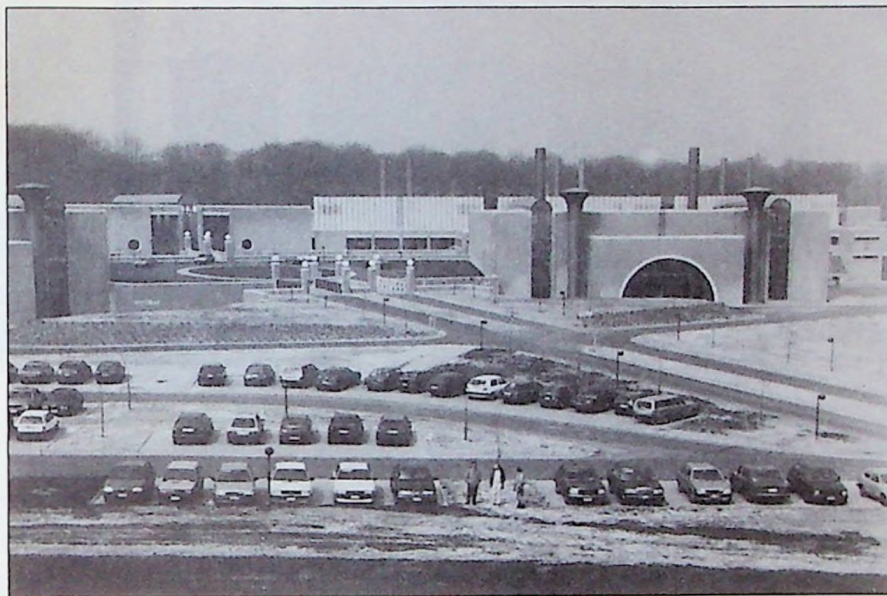
RUE DU MONUMENT, 54
1340 OTTIGNIES
Tél. : 010 / 41.74.04



L'électricité, c'est le bon sens.

SHELL

1,5 Milliard d'investissement



DESMET

Cette vue partielle montre l'importance des nouveaux locaux de recherche inaugurés au courant du mois de mars dernier par la multinationale SHELL sur le site de Louvain-la-Neuve.

Ce centre occupe 163 personnes dont 80 ont une formation universitaire.

La moitié du personnel est d'origine belge.

M. Hans Krak (Néerlandais) a été nommé directeur.

Le laboratoire se consacre à la recherche et au développement de nouveaux produits et de nouvelles applications dans le secteur des polymères. Cette orientation est justifiée par les excellentes perspectives qui favorisent ce secteur à l'horizon 2000.

24 HEURES

SUR 24

nous vous informons !



DESMET

RAPPORT ADMINISTRATIF
Annuel

BULLETIN COMMUNAL
Trimestriel

TELETEXTE
Hebdomadaire

AFFICHAGE PUBLIC
Quotidien

INFOR-FICHES
Permanent

C'est un souci du
Service Information

Echardonnage :

15 juillet

Dernier délai



● Réunions

● Banquets

(20 à 150 personnes)

LA PALESTRE

Limelette
010/41 09 00

SPORTS

**RENCONTRE
SPORTIVE
INTERNATIONALE**

Au Blocry : du 17 au 23 juillet



La Fédération Sportive Internationale de l'Enseignement Libre organise, du 17 au 23 juillet prochain une grande rencontre sportive internationale.

Onze pays y participeront et on attend 6 à 800 jeunes de l'enseignement secondaire.

CENTRE SPORTIF DE BLOCRY

Dix ans déjà !



DAVE

En présence d'un parterre d'hommes politiques et de responsables du Sport, le Bourgmestre a profité de la célébration du dixième anniversaire du Centre Sportif de Blocry pour lancer l'idée : « pourquoi ne pas profiter du potentiel de logements et d'infrastructures de

Louvain-la-Neuve pour y accueillir le village des futurs Jeux Olympiques ? »

Originalité de la proposition qui cadre avec l'esprit européen : organiser les J.O. dans l'ensemble du Benelux.



DAVE

La plaque commémorative vient d'être dévoilée en présence des autorités

Tennis Club du Parc

Louvain-la-Neuve

Cotisations été 88

- | | |
|-------------------|--------|
| — Adultes | 4.000 |
| — Etudiants | 2.500 |
| — 12 ans et moins | 1.500 |
| — Famille | 10.000 |

Le meilleur rapport qualité-prix

- 4 terrains extérieurs en brique pillée - 4 terrains couverts
- Eté : pas de supplément pour les courts couverts (sauf électricité, 100 frs, si nécessaire)
- Affiliation et assurance fédération incluses
- Ecole de tennis
- Restauration rapide à des prix démocratiques

Tennis Club du Parc

5 av. Einstein (en bordure N4)

1348 Louvain-la-Neuve

010/45 1693

LE VOLLEY-BALL CLUB OTTINTOIS

Le titre national après un long et passionnant duel



L'équipe du V.C.B. Ottintois, championne du Brabant
 Debouts : Leclercq (entraîneur), Flasse, Delogne, Cornil, Delogne, Piret (capitaine)
 Accroupis : Hanon, Boreux, Brahy, Morsa, Bastogne, Davaux

Pour la sixième année de son existence, le V.B.C. Ottintois, qui a déjà décroché douze titres de champion dans les diverses divisions ou catégories de jeunes, vient de se hisser en deuxième régionale (l'équivalent de la nationale depuis la scission linguistique de la fédération). Le club cher à Eric Davaux, secrétaire, vient en effet de décrocher le titre de champion de Brabant, terminant à la première place de la première provinciale avec deux défaites en vingt-deux rencontres, et un long et passionnant duel avec les Bruxellois du Logis.


C'est Marius Leclercq, un entraîneur tubizien, qui a mené l'équipe ottintoise au titre, un mérite d'autant plus grand que celle-ci a effectué sa progression sans l'aide de joueurs de métier. Hormis le passeur Baudouin Boreux, tous les autres joueurs n'ont jamais évolué au-dessus de la première provinciale. Normal, quand on sait que la moyenne d'âge de l'équipe tourne autour des 23 ans. A cet égard, l'Ottintois Pascal Morsa, un des attaquants majeurs, fait déjà figure de vétéran avec 28 printemps !

Le bilan du club ottintois se complète par la montée de la deuxième équipe en première provinciale et par la place à mi-classement des jeunes de troisième provinciale. Et dès la saison prochaine, le club compte aussi lancer une section mini-volley.

D'autre part, le 6^{ème} tournoi de la Ville sera organisé le 10 septembre prochain au centre sportif de Blocry à Louvain-la-Neuve (il regroupait 60 équipes l'an dernier) tandis que le cercle a aussi été l'initiateur du

Critérium Assubel, une compétition de triplettes disputée sous la forme du challenge dans le Brabant Wallon.

Contact :
 Tél. 41 98 47



ETE 88





CENTRE SPORTIF DE BLOCRY
 Louvain-la-Neuve

Stages Sportifs

■ LANGUE et SPORTS	10 à 12 ans 12 à 15 ans 15 à 20 ans
■ SAVATE - CANNE - BOXE FRANCAISE	13 à 16 ans Adultes
■ SPORTS DE RAQUETTES	10 à 12 ans 12 à 16 ans
■ REMISE EN FORME	Adultes

Renseignements :

Tél. : (010) 45 29 71
 de 9h à 12h30 - de 14h à 17h

SPORT EMMANUELLE

Faire des Sportifs avec des Chiffonniers



Robert Delogne, Echevin des Sports, au cours de cette sympathique manifestation de solidarité

« Si vous parvenez à faire de mes petits chiffonniers des sportifs, vous ne savez pas quel bien ce sera... »

Voilà le défi que lançait en avril dernier, Sœur Emmanuelle du Caire à l'U.C.L., lors de sa nomination au grade de Doctor Honoris Causa.

Sans doute le Service des Sports connaissait-il mieux que quiconque les bienfaits du sport car il s'associa aussitôt à La Libre Belgique pour mener à bien l'opération Sport Emmanuelle.

En deux mots, cette opération vise à développer dans les bidonvilles du Caire une infrastructure sportive et à y envoyer un éducateur physique qui formera des animateurs sur place.

Si cette opération est née au sein du Service des Sports de l'U.C.L., elle a suscité beaucoup d'initiatives dans l'ensemble du monde sportif de l'entité et elle fut soutenue par l'Echevin des Sports, Robert Delogne, que l'on voit ici encourageant les participants.

Marché des Boissons

1926

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty
Rue Clovis Dumont 22

Pour vos banquets, mariages, communions, fêtes grandes ou petites
mise en dépôt de boissons, tables, chaises, frigos, pompes, comptoirs, verres, etc...
enlevés ou livrés

Prix d'enlèvement préférentiels

Heure d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 13 h 30 à 19 h.
Samedi de 9 h à 17 h.

Pour plus de renseignements :

Tél. 010/616121 - 616097

1988

DEMOCRATIE NOUVELLE

Le groupe Démocratie Nouvelle a été durement éprouvé en ce début d'année 1988.

En l'espace de quelques semaines deux de nos membres parmi les plus connus nous ont quittés. Il s'agit d'Edgard Minsart, ancien Bourgmestre socialiste de Limelette et de Gustave Schoonjans, l'actif Conseiller Communal pour tout ce qui concerne l'environnement et la protection de la nature.

Lors des funérailles de chacun de ceux-ci, Valmy Féaux, au nom de Démocratie Nouvelle, a rappelé le rôle éminent que chacun d'eux a joué dans la vie communale.

Pour Edgard Minsart, il devait, après avoir retracé sa carrière professionnelle et de militant, dire que « sous un caractère parfois bourru, celui-ci cachait difficilement un cœur d'or. Rendre service était pour lui une seconde nature. Il le faisait avec une générosité de cœur, ne ménageant ni son temps ni son dévouement, il étonnait tous ceux qui faisaient appel à lui, s'attirant l'estime cordiale et la sympathie de tous, même de ceux qui en politique ne partageaient pas ses vues. C'est cet homme aux qualités humaines rares qui nous quitte aujourd'hui, nous laissant désarmés et un peu orphelins ».

Pour Gustave Schoonjans, il devait souligner qu'avec lui, c'est tout un pan de la vie ottinoise de ces trente dernières années qui s'est écroulé. « Homme généreux, désintéressé, attentif à tout ce qui concerne le cadre de vie de ses semblables, Gustave Schoonjans ne ménageait ni son temps ou son esprit pour aider celles et ceux qui se trouvent confrontés à un problème. Et toujours avec la même bonhomie souriante, la même générosité de cœur. Sa disparition est une perte considérable pour notre groupe Démocratie Nouvelle. C'est une perte considérable aussi pour la commune. Des hommes de cette trempe, de cette générosité, laissent un vide immense derrière eux. Puisse son souvenir nous aider à le combler progressivement ».

Aux familles éprouvées, Démocratie Nouvelle tient à redire sa profonde sympathie et à présenter ses sincères condoléances.

Le pignon du Centre Culturel

Tout le monde connaît ce pignon situé au carrefour de l'avenue des Combattants et de la rue du Roi Albert. Depuis la démolition de plusieurs maisons, il enlaidit considérablement le centre d'Ottignies, centre déjà fortement défiguré par la façade du Centre Culturel lui-même.

Au début du mois de mars, le Collège proposa au Conseil Communal d'organiser un concours d'idées pour susciter de bons projets d'aménagement pour ce mur « brut ». Le règlement de ce concours prévoyait que celui-ci était réservé aux seuls « spécialistes » et que les seuls habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui seraient amenés à donner leur avis sur les projets présentés seraient un petit groupe de Conseillers Communaux... Immédiatement, Patrick Dupuis souligna que ce projet était tout sauf un projet participatif. Il fit remarquer que les habitants étaient les premiers concernés par leur environnement et leur cadre de vie et proposa, au nom de Démocratie Nouvelle, une option différente, beaucoup plus participative. Il proposa en fait de permettre aux habitants — et particulièrement aux écoles et aux associations ottignioises — de participer au concours. Il demanda aussi que soit organisée une exposition publique des projets proposés avec la possibilité pour tous les habitants de participer par leur vote à un « prix du public », prix qui serait aussi important que celui attribué par le jury de spécialistes et de Conseillers Communaux.

A la demande du groupe Démocratie Nouvelle, il fut décidé que les deux projets seraient soumis à la commission d'aménagement du territoire, à charge pour elle de proposer au Conseil communal un projet de règlement définitif, permettant aux habitants de notre ville d'avoir leur mot à dire dans ce qui devrait être une amélioration du centre d'Ottignies.

VIVRE AUTREMENT

Saint-Jean-des-Bois Un nouveau sursis ou l'échec d'un projet destructeur ?

Les 11 membres de la majorité, présents à la séance du Conseil communal, le 19 avril, étaient de toute évidence mal à l'aise. Tous protestaient de leur ardent désir de sauvegarder un site naturel, défendu par les spécialistes de protection de la nature, venant de tous les horizons.

Mais ils ne pouvaient d'autre part se désolidariser des promoteurs d'un projet nuisible et imbécile, très évidemment soutenu par certains membres du Collège. A l'appui de leur thèse, ils avançaient les arguments les plus spécieux : respect nécessaire d'engagements pris, perspectives de développement de l'emploi, impossibilité de se soustraire à des impératifs réglementaires, impuissance devant les décisions de l'administration centrale.

Après les interventions solidement étayées de trois conseillers de l'opposition, parmi lesquels Jean-Luc Roland, de « Vivre Autrement », la proposition de report de la discussion du projet fut rejetée, majorité contre minorité. Celle-ci alors décida de recourir à la procédure extrême, en quittant la séance, rendant ainsi impossible le vote final.

Saint-Jean-des-Bois était donc sauvé. Mais pour combien de temps ?

Un intéressant colloque à Louvain-la-Neuve « Ottignies, une ville pour y vivre »

Dimanche 24 avril se tenait, dans les auditoires Agora à Louvain-la-Neuve, un colloque organisé par « Vivre Autrement », sur le thème de l'aménagement du territoire dans la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les différents exposés de la matinée et le débat général de l'après-midi se sont déroulés avec le concours de quatre spécialistes en la matière : Madame Jacqueline Miller, Messieurs Pierre Govaerts, Etienne Van der Dussen et Herman Becker.

Après avoir fait l'inventaire des instruments légaux mis à la disposition des autorités chargées de gérer le territoire, il fallut bien constater que ces instruments sont généralement mal utilisés, notamment par

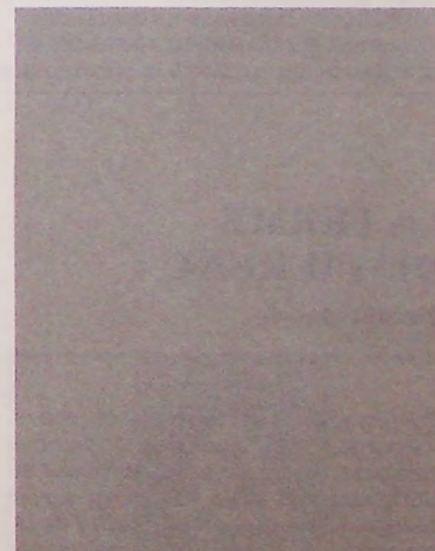
la Ville d'Ottignies. La concertation et la participation des habitants à la prise de décision sont très souvent embryonnaires. Il est vrai que notre éducation ne nous prépare pas assez à cette participation et que d'autre part l'autorité répugne au dialogue, ce qui se vérifie une fois encore à Ottignies.

De plus en plus les spécialistes de l'aménagement du territoire considèrent que c'est au niveau local, celui de la commune, que doivent se prendre les décisions de gestion de l'environnement. Le plan de structure de l'aménagement communal, résultat d'une collaboration étroite entre les spécialistes, les autorités politiques et la population, peut devenir l'instrument d'une véritable rénovation du territoire, ce territoire qui, selon le professeur Mabardi, est une ressource à ménager.

Les participants au colloque ont pu aussi admirer et commenter une série de diapositives prises dans la ville, auxquelles se superposaient ensuite, sous forme de projets dessinés, des propositions de transformation des sites étudiés. Le tout dans une optique résolument prospective : « Ottignies-Louvain-la-Neuve, année 2050 » !

La séance de l'après-midi fut consacrée plus particulièrement à une discussion sur les points chauds de l'aménagement à Ottignies : le Centre, la chaussée de La Croix, le site de Saint-Jean-des-Bois et l'entité de Louvain-la-Neuve.

Les actes du colloque peuvent être commandés au secrétaire de « Vivre Autrement », Monsieur Jacques Quivy, Cour du Cramignon 22, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. 45 06 22.



PANORAMA DES ACTIVITES COMMUNALES

Services au public et tâches administratives tous azimuts

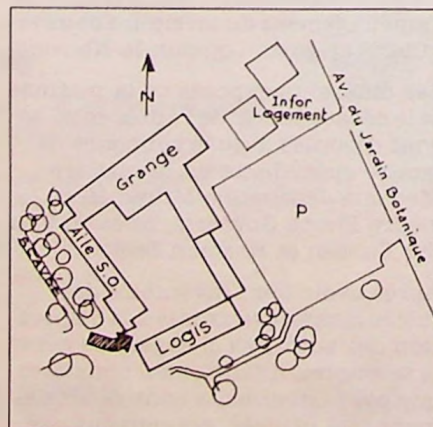
Le rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville arrêté au 31.12.1987 nous fournit un certain nombre de données particulièrement évocatrices de l'évolution constante des services rendus à la population :

ACTIVITES	1985	1986	1987
<i>Nombre de séances tenues par :</i>			
Conseil communal	12	13	9
Collège échevinal	49	51	51
Service de coordination	112	105	123
<i>Etat Civil / Population :</i>			
Naissances	1.136	1.116	1.070
Mariages	85	116	117
Divorces	24	31	22
Décès	492	503	491
Population domiciliée	20.710	20.971	21.142
Electeurs recensés	12.196	12.386	12.525
Contingent de milice	86	110	76
Population étrangère	2.543	2.573	3.441
Concessions aux cimetières	38	75	74
<i>Police :</i>			
Accidents constatés par police communale	31	64	50
Vols	196	256	212
Objets trouvés	182	91	70
Arrestations	19	31	35
Permis de conduire délivrés	473	797	872
Passeports délivrés	561	649	771
<i>Enseignement :</i>			
Population scolaire	868	882	876
Nombre de classes	44	44	45
<i>Social :</i>			
Allocations pour handicapés	114	142	148
Dossiers pensions introduits	159	185	187
Nombre moyen journalier d'enfants fréquentant le Centre de Loisirs Actifs	137	164	171
Nombre de personnes âgées et moins valides transportées par le Minibus	3.776	4.232	4.449
<i>Urbanisme :</i>			
Permis de bâtir octroyés	253	241	285
Raccordements à l'égoût	105	120	149
Enseignes lumineuses	20	9	13
Certificats d'urbanisme demandés	12	8	9
Nouveaux lotissements autorisés	8	12	5
Primes communales à la construction	38	74	53

LA FERME DU BIEREAU :

Bientôt classée

Une enquête publique est en cours concernant le classement comme monument des façades, toitures et charpentes de l'aile S.O. et du corps de logis ainsi que de la totalité de la grange à l'exclusion des porcheries.



le bruit nuit

Pensez-y !

PIERSON
C'est BON



010 41.42.43

GABRIEL RINGLET

Nouveau Vice-Recteur de l'U.C.L.

L'Abbé Ringlet, professeur de presse écrite et d'information religieuse au Département de communication sociale succède à l'Abbé Jean Demal atteint par la limite d'âge. Il entrera en fonction le 19 septembre prochain et prendra particulièrement en charge la politique sociale dont le budget annuel s'élève à un demi-milliard de francs.

Théologien, le nouveau Vice-Recteur, né à Pair-Clavier (Condroz) le 16.4.1944, s'attachera à rencontrer les multiples communautés culturelles et spirituelles qui animent le site. Ses préoccupations actuelles de recherche portent notamment sur la presse locale. Il a publié, entre autres, « Ecrire au quotidien » en collaboration avec Frédéric Antoine, J.F. Dumont et Ph. Marion.



LE MAGASIN DU MONDE OXFAM

Vaut le détour

La maison du Tiers-Monde vous connaissez ?

Elle abrite différents organismes dont « le magasin du monde OXFAM ».

A 200 mètres de la gare d'Ottignies, 120 avenue des Combattants, une équipe de bénévoles consacre deux



heures par semaine de ses loisirs à développer un échange Nord-Sud différent, une approche humaniste du Tiers-Monde, une aide concrète aux pays sous-développés.

Un petit tour de salle, on remarque des produits alimentaires de tout horizon : Nicaragua, Tanzanie, Mexique, Mozambique ; tous les jeudis, des bananes du Nicaragua nous arrivent.

De la vannerie, du tissage, des bijoux, de la poterie, agrémentent les étagères du magasin. Du papier recyclé pour les écoles et les personnes soucieuses de conserver notre patrimoine nature. Un rayon librairie dont peu connaissent l'existence, des romans, des sujets plus sérieux, des B.D., une semaine de délai pour toute commande.

Un rayon de seconde main achalandé par vos dons. Il n'est pas rare en effet de voir l'entrée garnie de sacs de vêtements. Ces sacs sont triés par une équipe dynamique. Nous gardons les plus beaux, le reste suivant certains circuits est utilisé pour le recyclage ou part pour le Tiers-Monde. Nos prix de seconde main sont très démocratiques, ils ne dépassent jamais 250 francs.

Nous vous attendons nombreux, nous élargissons nos heures d'ouverture : du lundi au vendredi 14 à 18 h. Le samedi de 10 à 12 h. 30. Tél. 41 51 34.

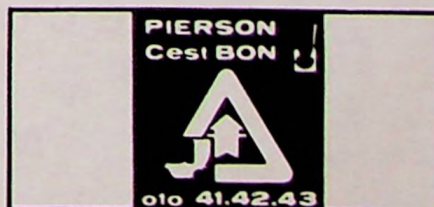
(Communiqué)

AU REVOIR M. ROLAND, BIENVENUE Mme TAQUET

M. Jean-Luc Roland, Conseiller communal du groupe « Vivre Autrement » a donné sa démission et est remplacé par Mme Bernadette Taquet-Broës, qui exerce la profession d'infirmière O.N.E.

M. Roland a été nommé Secrétaire-Général d'Inter Environnement Wallonie.

Félicitations à tous les deux.



Problèmes
d'Environnement ?



JDDÉ

TELEPHONE VERT

41 40 72

EXT. 47

**VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
SERVICE URBANISME**

Nous sommes à vos côtés